



**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE
PROJET DE RÉFECTION DE LA DIGUE SIMON-SICARD
DANS LA RIVIÈRE DES PRAIRIES**



Photo couverture : La construction de la digue Simon-Picard (HQ F09-700759-04).

Résumé

Dans le cadre du projet de réfection du mur de soutènement de la digue Simon-Sicard, située dans la rivière des Prairies à Montréal, Hydro-Québec prévoit des travaux d'enrochement permanent pour renforcer cette structure construite en 1929. Longue d'environ 1,3 km, la digue Simon-Sicard couvre six secteurs principaux : l'école Sophie-Barat, le parc Louis-Hébert, les résidences étudiantes Ignace-Bourget (CHSLD et RPA) et Bertillaume-du-Tremblay, le secteur du Fort-Lorette, et l'église de la Visitation. Compte tenu de l'importance historique et archéologique du secteur, l'IRHMAS a été mandaté pour réaliser une étude de potentiel archéologique maritime et subaquatique.

L'évaluation du potentiel archéologique du secteur étudié le long de la rivière des Prairies révèle une richesse patrimoniale diversifiée, couvrant des périodes d'occupations autochtones anciennes, des occupations historiques euro-canadiennes terrestres et des vestiges subaquatiques de toutes les périodes. La présence de sites tels que le site de l'Église de la Visitation (BjFj-85) atteste d'une occupation humaine continue depuis l'Archaïque supérieur jusqu'au Sylvicole supérieur, profitant des avantages géographiques offerts par les rapides du Sault-au-Récollet et les plateaux surélevés à proximité de sources d'eau permanentes. Enfin, les relevés bathymétriques récents suggèrent la présence possible de vestiges submergés, bien que leur identification précise reste à confirmer.

Il est donc recommandé de compléter les recherches en archives d'Hydro-Québec, de procéder à des relevés complémentaires en télédétection et un inventaire visuel subaquatique au préalable des travaux, ainsi que de réaliser une surveillance pour les zones intertidales lors des travaux.

Mots clés : potentiel archéologique, archéologie subaquatique, berge, histoire maritime, télédétection

Summary

As part of the restoration project for the Simon-Sicard dike retaining wall, located in the Rivière des Prairies in Montréal, Hydro-Québec is planning permanent riprap work to reinforce this structure, which was built in 1929. Approximately 1.3 km long, the Simon-Sicard dike covers six main areas: Sophie-Barat School, Louis-Hébert Park, the Ignace-Bourget student residences (CHSLD and RPA) and Bertillaume-du-Tremblay, the Fort-Lorette sector, and the Church of the Visitation.

Given the historical and archaeological significance of the area, IRHMAS has been commissioned to conduct a maritime and underwater archaeological potential study. The evaluation of the archaeological potential along the Rivière des Prairies offers a rich and diverse heritage, encompassing Indigenous pre-contact periods, historical Euro-Canadian occupations, and potential underwater remains. The presence of sites such as BjFj-85 confirms continuous human occupation from the Late Archaic to the Late Woodland periods, taking advantage of the geographic benefits offered by the Sault-au-Récollet rapids and the elevated plateaus near permanent water sources.

Finally, recent bathymetric surveys suggest the possible presence of submerged remains, although their precise identification remains to be confirmed. It is therefore recommended to complete archival research at Hydro-Québec, conduct additional remote sensing surveys, and a preliminary underwater visual inventory before the work begins, and to carry out monitoring in intertidal zones during the construction.

Key words: archaeological potential, underwater archaeology, shore, maritime history, remote sensing survey

Table des matières

Résumé	iii
Summary	iv
Liste des figures.....	vii
Liste des participants	ix
1. Introduction	1
1.1 Mandats et objectifs.....	1
1.2 Localisation du secteur à l'étude	1
1.3 Contenu de l'étude.....	2
2. Méthodologie	4
2.1 Détermination du potentiel archéologique terrestre.....	4
2.1.1 Potentiel autochtone ancien	4
2.1.2 Potentiel eurocanadien	5
2.2 Détermination du potentiel archéologique subaquatique.....	5
2.2.1 Recensement des sources documentaires spécialisées	5
2.2.2 Contexte géomorphologique et dynamique sédimentaire	6
2.3 Analyse et hiérarchisation du potentiel archéologique	6
3. Description du secteur.....	9
3.1 Caractéristiques géomorphologiques et dynamique des paysages actuels	9
3.2 Caractéristiques environnementales et biologiques du secteur d'étude	10
3.2.1 Morphologie et caractéristiques des sols intertidaux et aquatiques	10
3.2.2 Caractéristiques et contamination des sols terrestres	11
3.2.3 Végétation aquatique et riveraine	11
3.2.4 Flore et habitats terrestres fragmentés	12
3.2.5 Faune aquatique et habitats sensibles.....	12
3.3 Hydrologie : bathymétrie et dynamique fluviale	12
3.4 Perturbations anthropiques et modifications historiques des berges	14
4. L'occupation autochtone du territoire riverain.....	16

4.1	Le Paléoindien (13 000-9 500 ans AA).....	17
4.2	L'Archaïque (10 200-3 800 ans AA)	18
4.3	Le Sylvicole (3 800-400 ans AA)	19
4.4	L'histoire autochtone récente.....	21
5.	Occupation eurocanadienne.....	23
5.1.1	Construction de la digue Simon-Sicard.....	23
5.1.2	Après la construction, le calme : occupation des rives aux XX ^e -XXI ^e siècles .	28
6.	Interventions archéologiques et patrimoniales antérieures	31
6.1	Généralités	31
6.2	Les sites archéologiques à proximité immédiate de la zone d'étude	31
6.3	Autres sites archéologiques d'intérêt	36
7.	Potentiel archéologique maritime et subaquatique	39
7.1	Potentiel autochtone.....	39
7.2	Potentiel eurocanadien	40
7.2.1	Le secteur de l'église de la Visitation et du fort Lorette.....	41
7.2.2	Le secteur de la résidence Ignace-Bourget.....	47
7.2.3	Le secteur du parc Louis Hébert.....	47
7.3	Potentiel subaquatique	48
8.	Conclusion et recommandations	53
	Archives consultées	55
	Bibliographie.....	55

Liste des figures

Figure 1 - Localisation de l'aire d'étude.....	3
Figure 2 - Épreuve à la gélatine argentique montrant la pêche à l'alose au Sault-au-Récollet en 1866 (Musée McCord I021472.3).....	24
Figure 3 - L'emplacement du barrage Simon-Picard depuis l'Île de la Visitation en 1928 avant le début des travaux (HQ F09-701245-77).....	25
Figure 4 - Photo aérienne montrant le paysage en aval de la zone à l'étude avant la construction du barrage en 1928. Les deux petites îles disparaissent complètement après la construction (HQ F09-3412-dos16-17).	26
Figure 5 - Inondation sur le boulevard des Prairies à Laval-des-Rapides en 1932 après les embâcles. Le niveau de l'eau est monté de trois mètres en quelques heures à peine (BAnQ, E57, S44, SS1, D191, PY-828).....	27
Figure 6 - Construction du mur de soutènement depuis la terre ferme en 1928 (HQ F09-701245-55).....	28
Figure 7 - Extrait d'une photo aérienne de 1960 montrant une partie de la zone à l'étude en amont de la digue Simon-Sicard (Ville de Montréal - 1960-5825-19-025-e3000).	29
Figure 8 - Extrait d'une photographie aérienne de 1981 montrant la zone à l'étude en amont de la digue Simon-Sicard (Ville de Montréal - 1981-9017-18-191-e10000).....	29
Figure 9 - Extrait d'une photographie aérienne de 2000 montrant la zone à l'étude en amont de la digue Simon-Sicard (Ville de Montréal - HM-2000-015-L14-0048).....	30
Figure 10 - Extrait de Google Earth 2025 qui montre les trois enrochements installés entre 2019 et 2025.	30
Figure 11 - Carte des sites archéologiques de la zone d'étude et des environs.....	38
Figure 12 - Extrait d'un négatif de la maison de campagne de M. Gurd, Sault-au-Récollet en 1886 sur laquelle on aperçoit la berge en arrière-plan près du pensionnat des Sœurs de la Miséricorde (Musée McCord II-81030).	42
Figure 13 - Rive de la rivière des Prairies au Sault-au-Récollet en 1902-1903 (Musée McCord MP0-1985.31.57).....	43

Figure 14 - Extrait d'une photographie (figure 2) prise depuis l'île de la Visitation sur les lieux de la construction du barrage Simon-Sicard. Aucune structure ne semble présente sur la rive (HQ F09-701245-77).....	43
Figure 15 - La construction de la digue Simon-Sicard (HQ F09-700759-04).	44
Figure 16 - Construction plus avancée de la digue Simon-Sicard. Les caissons semblent avoir servi à la construction du rail sur la droite qui s'étendra ensuite sur la rive (HQ F09-701245-55-295).	44
Figure 17 - Installation d'un rail sur la rive qui se rend jusqu'à la digue Simon Sicard. La structure permet également la construction du mur de soutènement. À l'arrière-plan, on aperçoit le pensionnat des sœurs de la Miséricorde (HQ F09-701425-55-318).	45
Figure 18 - Érection du mur de béton directement sur la rive sans creusement de sillon ou d'installation d'un système de rails près du pensionnat des Sœurs de la Miséricorde et de la maison Saint-Janvier (HQ F09-701245-2).	45
Figure 19 - Creusement du sillon pour la construction du mur de soutènement et le système d'égout près de la rive et à partir de la terre (HQ F09-701245-9).	46
Figure 20 - Avancement des travaux de la digue Simon-Sicard. On voit au pied de la structure les enrochements et la présence des rails. La hausse du niveau de l'eau (3-4m) suite à la construction du barrage aurait couvert l'ensemble des aménagements (F09-701245-3).	46
Figure 21-Photographie aérienne de la zone à l'étude vers 1947 (VM97-3_7P23-43).....	49
Figure 22- Photographie aérienne de la zone à l'étude vers 1947 dans le secteur Sophie-Barat (VM97-3_7P23-152).....	50
Figure 23- Localisation des zones à potentiel archéologique aquatique	52

Liste des participants

HYDRO-QUÉBEC

Martin Perron Archéologue - Conseiller Expertise Environnementale. Équipe Aménagement du territoire et archéologie. Unité Expertise – Environnement humain

IRHMAS

Vincent Delmas Chargé de projet, archéologue subaquatique, recherche et rédaction

Marijo Gauthier-Bérubé Chargée de projet, archéologue subaquatique, recherche et rédaction

Aimie Néron Chargée de projet, archéologue subaquatique, recherche, rédaction et édition

Daniel LaRoche Archéologue subaquatique, révision

Thierry Boyer Archéologue subaquatique, révision

1. Introduction

1.1 Mandats et objectifs

Dans le cadre du projet de réfection du mur de soutènement de la digue Simon-Sicard, situé dans la rivière des Prairies à Montréal, Hydro-Québec prévoit des travaux d'enrochement permanent pour renforcer cette structure construite en 1929. Longue d'environ 1,3 km, la digue Simon-Sicard couvre six secteurs principaux : l'école Sophie-Barat, le parc Louis-Hébert, les résidences étudiantes Ignace-Bourget (CHSLD et RPA) et Bertillaume-du-Tremblay, le secteur du Fort-Lorette, et l'église de la Visitation (Figure 1).

Compte tenu de l'importance historique et archéologique de ces secteurs, l'IRHMAS a été mandaté pour réaliser une étude de potentiel archéologique maritime et subaquatique pour le secteur de l'Église de la Visitation, du fort Lorette, la résidence Ignace-Bourget et le parc Louis-Hébert. Cette étude vise à évaluer et cartographier les éléments patrimoniaux immergés susceptibles d'être affectés par les travaux, constituant ainsi une composante essentielle du processus de gestion des impacts environnementaux. Elle permet de mieux comprendre les interactions entre les infrastructures modernes et les vestiges culturels subaquatiques, tout en documentant la présence potentielle de sites archéologiques autour de la digue Simon-Sicard et de ses abords maritimes immédiats, incluant les zones intertidales et submergées.

L'objectif de cette démarche est d'identifier les risques d'atteinte au patrimoine culturel et de formuler des recommandations de gestion adaptées en cas de découverte, garantissant ainsi l'intégration harmonieuse du projet dans son environnement naturel et culturel, tout en respectant les obligations légales en matière de protection du patrimoine.

1.2 Localisation du secteur à l'étude

Le secteur à l'étude est situé dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au nord de l'île de Montréal, le long de la rivière des Prairies. Il correspond à l'emprise du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, un ouvrage de béton-gravité de 1,3 km de long, construit en 1929 pour réguler le débit de la rivière et protéger les berges environnantes.

La zone s'étend entre la rue du Fort-Lorette et le parc Louis-Hébert, englobant plusieurs secteurs riverains à forte valeur patrimoniale, notamment l'église de la Visitation, le site patrimonial classé du Fort-Lorette et les vestiges des anciens moulins du Sault-au-Récollet. Il est bordé au nord par la rivière des Prairies et au sud par des zones résidentielles et institutionnelles. À l'est, il jouxte le parc-nature de l'Île-

de-la-Visitation, une aire protégée qui conserve les traces de l'occupation industrielle et meunière du site depuis le XVIII^e siècle.

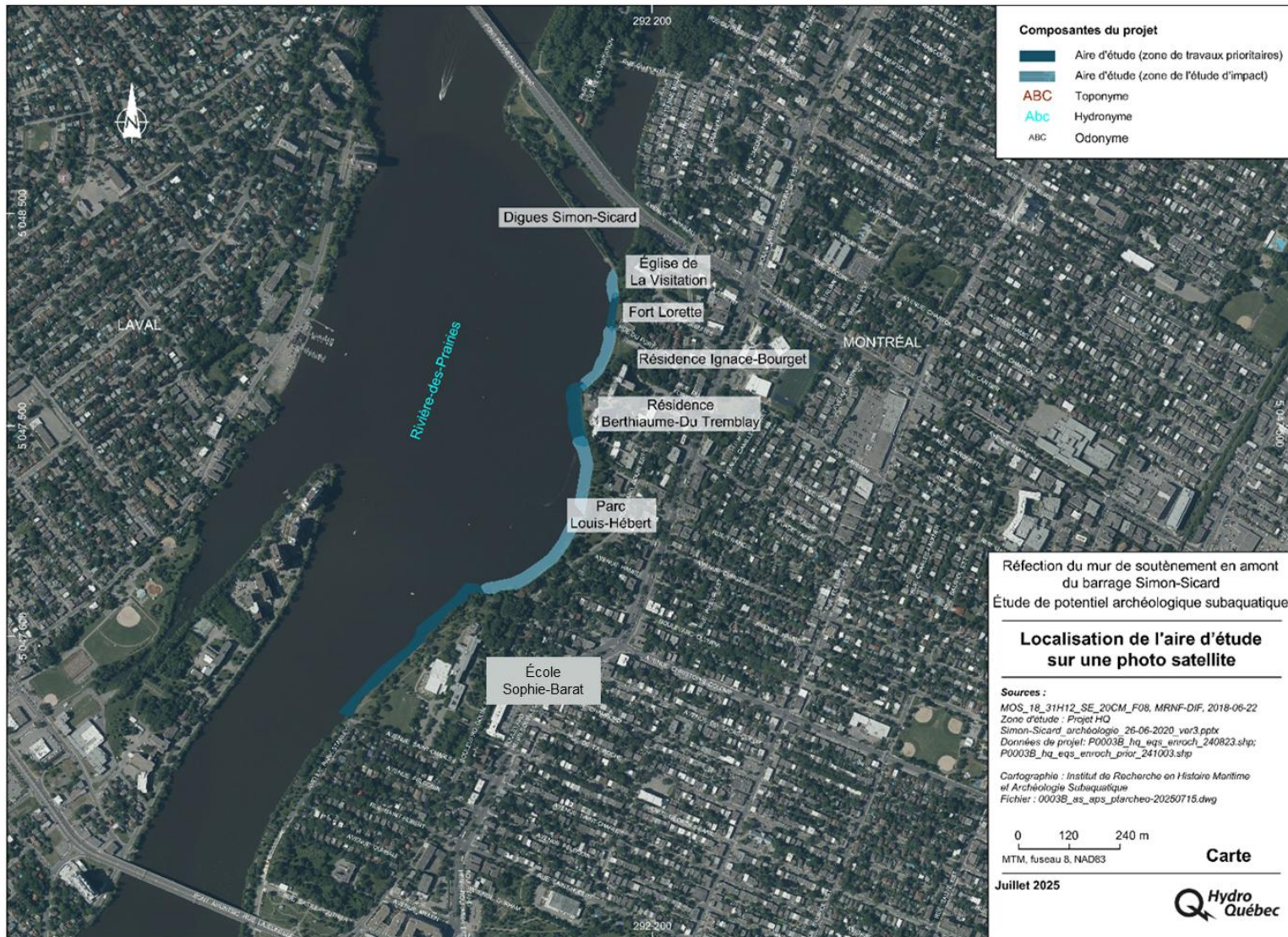
La zone d'étude inclut également les portions littorales et des zones de marnage situées en aval du mur de soutènement, en raison de la proximité immédiate de la rivière des Prairies et de l'importance potentielle de ce secteur dans l'histoire locale, notamment pour les pratiques de pêche traditionnelle et les activités industrielles passées. Ce contexte géographique et historique confère au site un intérêt archéologique particulier, justifiant une évaluation approfondie de son potentiel subaquatique (figure 1).

1.3 Contenu de l'étude

Cette étude se structure autour de huit chapitres. Suivant l'introduction, le deuxième chapitre décrit la méthodologie adoptée pour évaluer la probabilité de découvrir des vestiges archéologiques, qu'ils soient associés à des occupations autochtones anciennes ou à des installations eurocanadiennes plus récentes. Les chapitres 3 à 6 proposent une synthèse des connaissances actuelles sur le secteur, couvrant successivement le contexte géographique et environnemental, l'histoire de l'occupation humaine, les naufrages documentés dans les eaux avoisinantes, ainsi que les interventions archéologiques antérieures.

Le chapitre 7 se concentre sur l'évaluation du potentiel archéologique terrestre, des zones d'étiage et subaquatique du site, intégrant et analysant les données des chapitres précédents pour identifier les zones à haut potentiel archéologique et formuler des recommandations adaptées.

Enfin, le dernier chapitre présente une synthèse des résultats obtenus et propose des recommandations pour la mise en place de mesures d'atténuation ou d'intervention archéologique adaptées, afin de minimiser les impacts potentiels du projet sur les vestiges culturels et patrimoniaux identifiés.



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Figure 1 - Localisation de l'aire d'étude

2. Méthodologie

L'évaluation du potentiel archéologique repose sur une approche intégrée mobilisant des outils documentaires, cartographiques, géomatiques et historiques. Cette démarche vise à identifier les zones susceptibles de contenir des vestiges archéologiques significatifs, en tenant compte des dynamiques d'occupation humaine, des caractéristiques du territoire, du dynamisme hydrique et des transformations récentes du paysage. L'analyse couvre les dimensions terrestre, de marnage et subaquatique, en se basant sur une combinaison de données historiques, environnementales et archéologiques.

2.1 Détermination du potentiel archéologique terrestre

Cette étape consiste à croiser les informations historiques avec les transformations récentes du territoire pour identifier les sols intacts susceptibles de conserver des témoins matériels d'occupations anciennes. L'analyse prend en compte la stratification des occupations successives, l'impact des aménagements modernes et les caractéristiques environnementales favorables à l'implantation humaine telles que l'accessibilité, la visibilité et l'abondance des ressources.

Les sources utilisées incluent les plans anciens, cartes topographiques et hydrographiques, registres cadastraux, archives et monographies historiques (BAnQ, BAC, société historiques), ainsi que les bases de données spécialisées comme l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données environnementales, extraites d'Infrastructure géomatique ouverte (IGO), Forêt ouverte et d'études géotechniques, ont également été intégrées pour reconstituer les conditions naturelles passées et actuelles.

2.1.1 *Potentiel autochtone ancien*

L'évaluation du potentiel autochtone ancien repose sur deux principes clés : la distribution planifiée des implantations humaines et les logiques environnementales influençant les choix d'occupation. Les critères considérés incluent :

- La topographie favorable (terrains élevés offrant une bonne visibilité);
- La proximité de sources d'eau potable et de voies navigables;
- La présence de ressources naturelles localisées (forêts, faune, poissons);
- Les corridors naturels et anciens rivages identifiés sur les cartes topographiques.

L'analyse s'appuie sur les données empiriques de l'ISAQ permettant de caractériser les traditions culturelles, les schémas d'établissement et les pratiques de subsistance des Premières Nations. La collaboration avec les communautés autochtones permet également d'inclure les connaissances traditionnelles provenant de la tradition orale sur l'utilisation du territoire.

2.1.2 *Potentiel eurocanadien*

L'analyse du potentiel eurocanadien se concentre sur les traces laissées par les premières industries, les réseaux de transport et les occupations coloniales. Elle s'appuie sur les fiches de l'ISAQ, les registres de concessions, les plans cadastraux anciens et les archives historiques (BAnQ, BAC, RPCQ).

Les critères incluent :

- La présence de bâtiments ou structures identifiés sur les cartes anciennes;
- Les traces d'occupations industrielles (scieries, quais, entrepôts);
- Les concessions de terres et la cartographie cadastrale;
- Les photographies aériennes anciennes révélant des traces d'aménagements.

2.2 **Détermination du potentiel archéologique subaquatique**

Le volet subaquatique de l'étude est essentiel pour le projet Simon-Sicard, en raison de la configuration de la rivière des Prairies et des nombreuses baies naturelles. Cette analyse tient compte des aménagements pour la navigation (quais, rampes de mise à l'eau), des pratiques de récolte (pêche, trappe et chasse), et des infrastructures riveraines, telles que les et structures de pêche traditionnelles ainsi qu'à des installations saisonnières ou semi-permanentes utilisées par les communautés autochtones et eurocanadiennes.

2.2.1 *Recensement des sources documentaires spécialisées*

Cette étape inclut l'examen des bases de données et sources spécialisées suivantes :

- Le Géoportail du ministère de la Culture et des Communications du Québec;
- La base de données de Parcs Canada sur les épaves et sites maritimes;
- L'inventaire de naufrages compilé par Gilbert Bossé;
- Les cartes marines, bathymétriques et topographiques de la BAnQ et de l'UQAM;
- Les archives iconographiques et photographiques (BAC, BAnQ);
- Les atlas nautiques et cartes anciennes du secteur;
- La bibliothèque de l'air.

Ces sources permettent de répertorier les épaves, incidents de navigation, quais, rampes et autres infrastructures riveraines susceptibles de laisser des traces tangibles sous l'eau ou dans les zones de marnage d'étiage¹.

2.2.2 Contexte géomorphologique et dynamique sédimentaire

La compréhension du contexte géomorphologique et hydrographique est cruciale pour évaluer la préservation des sites submergés. Les éléments considérés incluent :

- Les dépôts meubles et formations géologiques du littoral;
- La bathymétrie locale et la dynamique des courants;
- Les effets des crues et les variations saisonnières sur la sédimentation;
- La stabilité sédimentaire et l'érosion naturelle.

L'évaluation du potentiel subaquatique repose sur l'analyse des activités maritimes historiques, de la possible construction navale, des infrastructures portuaires et des vestiges de transport maritime. Cette approche inclut l'examen des relevés géophysiques et bathymétriques disponibles, tels que les données multifaisceaux, les sonars à balayage latéral et les relevés magnétométriques, permettant d'identifier les anomalies subaquatiques.

Ces données sont ensuite croisées avec les cartes anciennes, les plans d'ingénierie et les rapports historiques pour repérer les éléments disparus ou les configurations côtières modifiées susceptibles de masquer des vestiges immergés. Parmi les structures potentiellement présentes, on compte des épaves, des quais, et autres installations de navigation ou d'embarquement-débarquement et divers artefacts et structures liés à l'exploitation des ressources aquatiques.

2.3 Analyse et hiérarchisation du potentiel archéologique

Cette étape finale regroupe et pondère les données issues des volets terrestre, autochtone, eurocanadien et subaquatique pour classer les zones en fonction de leur potentiel archéologique. Cette analyse permet de délimiter des secteurs à potentiel différencié, chacun étant classé selon un niveau faible,

¹ La centrale de la Rivière-des-Prairies (RDP), exploitée par Hydro-Québec, est une centrale au fil de l'eau qui utilise la chute créée entre l'amont et l'aval du barrage. Le niveau d'ennoyage en amont se situe généralement entre 20 et 22 mètres, alors que le niveau d'exploitation en aval varie autour de 13 à 15 mètres, ce qui procure une chute nette d'environ 7 à 9 mètres. Cette configuration permet à l'installation de produire de l'électricité sans nécessiter de grand réservoir de régulation, en s'adaptant directement au débit de la rivière.

moyen ou élevé et associé à des recommandations spécifiques, telles que l'inventaire ciblé, la supervision, la fouille préventive ou l'absence d'intervention, en fonction des impacts potentiels.

Les informations colligées sont ensuite intégrées dans un système d'information géographique (SIG), permettant de produire des cartes géoréférencées des sites identifiés. Ces cartes incluent les coordonnées des structures potentielles et des zones à fort potentiel archéologique, offrant ainsi une base essentielle pour orienter les interventions sur le terrain et déterminer les mesures de protection et de conservation appropriées.

Les couches spatiales générées dans le SIG comprennent :

- Les sites archéologiques connus;
- Les zones d'intérêt archéologique (ZIA);
- Les perturbations récentes liées aux aménagements industriels et aux infrastructures modernes;
- Les données pédologiques, géomorphologiques et bathymétriques.

3. Description du secteur

L'aire d'étude est située dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au nord de l'île de Montréal, le long de la rivière des Prairies. Elle couvre environ 1,3 km linéaire en milieu hydrique, répartie sur six secteurs distincts. Elle se divise en deux grandes entités distinctes (Hydro-Québec 2024 : 5-1). Le secteur terrestre, principalement urbanisé, correspond essentiellement à l'emprise du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, un ouvrage en béton-gravité de 1,3 km, dont la construction débute en 1928, pour réguler le débit de la rivière et stabiliser les berges environnantes. Le secteur aquatique, quant à lui, situé sur la rive droite de la rivière, inclut les portions littorales et de marnages en aval du mur de soutènement. Conformément aux indications du devis, l'étude se limite toutefois aux premiers 50 mètres à partir de la rive, soit la largeur maximale susceptible d'être influencée par l'enrochement.

3.1 Caractéristiques géomorphologiques et dynamique des paysages actuels

L'évolution géomorphologique du secteur de la Rivière des Prairies, situé à Ahuntsic, Montréal, s'étend sur plusieurs millénaires, depuis le retrait des glaces du dernier maximum glaciaire jusqu'à l'époque contemporaine. Cette transformation a été façonnée par des processus tectoniques et isostatiques, des variations du niveau des eaux et des modifications hydrologiques, eux-mêmes influencés par des changements climatiques et des interventions humaines.

La zone d'étude se trouve au cœur des Basses-Terres du Saint-Laurent, une vaste région physiographique caractérisée par un climat tempéré nordique et une forêt décidue dominante. Cette plaine, délimitée par le Bouclier canadien au nord et les Appalaches au sud, s'étend des Grands Lacs au golfe du Saint-Laurent. Elle repose principalement sur des formations de roches sédimentaires, modelées par les dépôts marins de l'ancienne mer de Champlain, qui a recouvert cette région à la fin de la dernière glaciation (Hydro-Québec, 2024 : 5-2).

Le secteur d'Ahuntsic, situé au nord de l'île de Montréal, repose sur une vaste plaine sédimentaire formée principalement de roches calcaires, de schistes et de dolomies datant de l'Ordovicien. Ces formations reposent sur un socle précambrien constitué de roches ignées et métamorphiques (Keyser, 1965). Le mont Royal, une intrusion magmatique de type plutonique, témoigne de l'activité géologique passée dans la région (Clark, 1972).

Durant le dernier maximum glaciaire, il y a environ 21 000 ans AA, la région était recouverte par l'inlandsis laurentidien, un vaste glacier continental qui atteignait plusieurs kilomètres d'épaisseur.

Le retrait progressif des glaces, amorcé il y a environ 13 500 ans AA, a libéré le bassin du Saint-Laurent, permettant la formation du lac proglaciaire Candona et de la mer de Champlain, une vaste étendue d'eau qui a submergé une grande partie du Québec méridional. Cette mer postglaciaire a déposé une épaisse couche de sédiments marins fins, composés principalement d'argile et de limon, qui forment aujourd'hui la base des sols du secteur (Dionne, 2001). Le rebond isostatique subséquent, provoqué par le déchargement rapide des glaces, a entraîné l'émersion progressive des terres, avec une émergence complète du secteur d'Ahuntsic estimée autour de 9 500 ans AA (Lamarche, 2011).

Les fluctuations du niveau des eaux ont profondément modifié le paysage de la rivière des Prairies. Les données indiquent qu'il y a environ 9 400 ans AA, la majorité de la zone d'étude était encore submergée, à l'exception d'une petite presqu'île dans le segment ouest, désignée comme la "presqu'île de Sophie-Barat" (Archéotec, 2018). Le retrait rapide des eaux a laissé place à un environnement marécageux et instable, limitant probablement l'occupation humaine initiale vers 8500 ans AA (Archéotec, 2018). Les rives actuelles de la rivière des Prairies se sont formées à travers une série de processus d'érosion, de sédimentation et de dépôt contrôlés par la dynamique hydrologique et les variations du niveau des eaux (Dionne, 2001).

Avant la mise en eau du bief de la centrale de la Rivière-des-Prairies, le cours naturel de la rivière présentait une série de paliers résultant des ruptures des strates calcaires locales. Le dénivelé total sur cette section était d'environ 14 pieds (4,30 mètres), avec des pentes abruptes et des replats créés par l'érosion et la sédimentation (Archéotec, 2018). La construction du muret en 1927 a transformé une rivière à paliers naturels en un bief régularisé, en élevant le plan d'eau d'environ 4 mètres. Ce rehaussement a permis la mise en valeur hydroélectrique, mais a aussi submergé des portions de berges et possiblement des vestiges archéologiques liés aux anciens niveaux.

3.2 Caractéristiques environnementales et biologiques du secteur d'étude

3.2.1 Morphologie et caractéristiques des sols intertidaux et aquatiques

La berge de la zone d'étude présente des caractéristiques relativement homogènes, avec des variations notables selon les secteurs. La hauteur du talus oscille généralement entre 1,1 m et 2,2 m, sauf à l'extrémité aval, où elle est inférieure à 0,5 m. La majeure partie de cette berge est consolidée par un mur en béton, alternant avec des sections remaniées, remblayées et gazonnées. Dans les portions à berge naturelle ou partiellement urbanisée, l'érosion varie de faible à modérée. Certaines sections ont été renforcées par des travaux d'enrochement effectués en 2018-2019, visant à stabiliser les portions les plus vulnérables du mur de soutènement. Par ailleurs, la berge se distingue par sa faible largeur et sa pente généralement abrupte, avec des profondeurs sous-marines variant de 0,5 m à 8,7 m sur une

distance de 50 m à partir du rivage. Les profondeurs sont particulièrement faibles près de l'église de La Visitation, tandis qu'elles atteignent leurs niveaux les plus élevés dans le secteur du parc Louis-Hébert. Le couvert végétal longeant la berge se compose principalement de feuillus et de strates arbustives et herbacées, typiques des milieux urbains, et se situe en retrait des structures bétonnées et enrochées qui dominent cette section de la rive (Hydro-Québec 2024 : 5-2 et 5-3).

3.2.2 *Caractéristiques et contamination des sols terrestres*

Le milieu terrestre de la zone d'étude est typique d'un environnement urbain fortement anthropisé, caractérisé par des sols remaniés, souvent recouverts de gazon ou minéralisés, et présentant des degrés variés de contamination. Les investigations géotechniques et environnementales menées dans le secteur ont révélé la présence de sols contaminés en divers polluants, notamment des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des métaux lourds et des hydrocarbures pétroliers. Ces contaminants ont été détectés de manière ponctuelle autour de l'école Sophie-Barat, de la résidence Berthiaume-Du-Tremblay et du site des Sœurs de la Miséricorde. Les sondages en profondeur ont également mis en évidence la présence de remblais atteignant plus de 3 m sous une fine couche de sol organique, avec le substrat rocheux localisé à environ 6 m de profondeur. Cette stratigraphie, typique des zones urbaines fortement modifiées, témoigne de l'accumulation de matériaux d'origine anthropique, tels que les débris de construction et les sédiments remaniés, contribuant à la variabilité des niveaux de contamination en fonction des secteurs et des types de sol (Hydro-Québec 2024 : 5-2-3).

3.2.3 *Végétation aquatique et riveraine*

La végétation aquatique dans la zone d'étude est limitée, couvrant généralement moins de 25 % de la surface immergée. Cette faible densité est principalement attribuable à la turbidité élevée des eaux et à la pente abrupte des berges, qui limitent la pénétration de la lumière et l'enracinement des plantes submergées. Les herbiers, lorsqu'ils sont présents, se concentrent principalement dans les secteurs où la profondeur de l'eau est inférieure à 2 m. Ils sont dominés par la vallisnérie d'Amérique (*Vallisneria americana*), une espèce aquatique commune dans les plans d'eau du Québec, reconnue pour sa tolérance aux environnements riches en nutriments et à faible courant. Sur les rives, le couvert végétal se compose majoritairement de feuillus et de strates arbustives et herbacées typiques des milieux urbains. Cette végétation est principalement située en retrait des murs de soutènement et des enrochements, offrant des habitats limités pour les espèces terrestres et semi-aquatiques (Hydro-Québec 2024 : 5-2.2.3 et 5-2.2.4).

3.2.4 Flore et habitats terrestres fragmentés

La portion terrestre de la zone d'étude se caractérise par l'absence de grands habitats naturels continus, se limitant plutôt à des fragments de végétation dispersés, principalement sous forme de friches de petite superficie et de parcs urbains. Le parc Louis-Hébert, le plus vaste espace vert de ce secteur, se distingue par la présence d'arbres matures, mais reste en grande partie dépourvu des strates arbustives et herbacées typiques des forêts décidues du domaine de l'érablière à caryer cordiforme, qui dominant normalement les milieux tempérés nordiques de cette région. La végétation recensée dans ces espaces est majoritairement composée d'espèces ornementales et résilientes, couramment observées en milieu urbain. Cependant, certaines espèces indigènes plus rares, comme le caryer ovale (*Carya ovata*), ont également été identifiées, notamment à proximité de l'école Sophie-Barat. Cette présence sporadique témoigne de la résilience de certaines essences locales malgré l'urbanisation marquée du secteur et la présence de plusieurs espèces envahissantes (Hydro-Québec 2024 : 5-2.3.2).

3.2.5 Faune aquatique et habitats sensibles

Les habitats aquatiques de la zone d'étude sont diversifiés, mais généralement peu sensibles, caractérisés par des fonds sablo-limoneux dépourvus de végétation. Quinze types d'habitats aquatiques ont été identifiés dans les 50 premiers mètres à partir de la rive, dont seulement 7 % classés sensibles, offrant des fonctions essentielles à certaines espèces. La faune aquatique est représentée principalement par des poissons d'eau chaude comme le fouille-roche zébré, la perchaude et l'achigan à petite bouche, ainsi que des espèces sensibles comme l'anguille d'Amérique et l'esturgeon jaune (Hydro-Québec 2024 : 5-7).

La zone d'étude héberge également des mulettes communes (elliptio de l'Est, lamspile rayée) et rares (ligumie noire), ainsi que des amphibiens et reptiles semi-aquatiques incluant tortue peinte, tortue serpentine et tortue géographique (Hydro-Québec 2024 : 5-8 et 5-9).

3.3 Hydrologie : bathymétrie et dynamique fluviale

La rivière des Prairies, l'un des principaux affluents du fleuve Saint-Laurent, fait partie du vaste bassin hydrique de la rivière des Outaouais. Elle s'écoule sur environ 50 km entre l'île de Montréal et l'île de Laval, avant de rejoindre le fleuve à la hauteur de Repentigny. Ce cours d'eau constitue l'un des quatre exutoires par lesquels les eaux de l'Outaouais se déversent dans le Saint-Laurent, assurant un lien hydraulique crucial entre ces deux grands bassins fluviaux. Le tronçon de la rivière des Prairies inclus dans la zone d'étude est caractérisé par un écoulement relativement rectiligne, interrompu localement par une baie d'eau calme située entre le parc Louis-Hébert et le barrage Simon-Sicard. Dans

cette baie, les courants sont généralement faibles à nuls, contrastant avec les vitesses modérées à rapides observées dans le chenal principal (Hydro-Québec 2024 : 5-3).

La gestion hydraulique de ce secteur est dominée par la centrale de la Rivière-des-Prairies, dont le mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard constitue une structure clé. Cette centrale fonctionne selon un mode de gestion au fil de l'eau, sans réservoir de stockage, permettant ainsi de maintenir un niveau d'eau relativement stable et de réduire les risques d'inondation dans la zone d'étude. En conséquence, l'écoulement principal est concentré au centre de la rivière, tandis que les marges sont plus calmes, favorisant la sédimentation et la stabilité des berges. Sur le plan de la qualité de l'eau, la rivière des Prairies dans la zone d'étude se distingue par une forte turbidité, avec des concentrations élevées de solides en suspension et de phosphore total, résultant en une eau généralement très trouble (Hydro-Québec 2024 : 5-3).

L'analyse des données bathymétriques provenant des secteurs Sophie-Barat, Berthiaume-Du Tremblay et Miséricorde, ainsi que celles collectées lors des travaux de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, a permis de tirer plusieurs conclusions importantes concernant la morphologie subaquatique et les caractéristiques des fonds de la rivière des Prairies dans ces secteurs. Les profils relevés sur l'ensemble des secteurs étudiés montrent de manière systématique des pentes prononcées, généralement comprises entre 34° et 43°, avec une majorité des valeurs oscillant entre 37° et 39°. Cette constance suggère une berge aux caractéristiques géomorphologiques relativement homogènes, avec des talus abrupts s'étendant vers le chenal principal de la rivière. Cette morphologie est typique des berges soumises à une érosion intense ou à des modifications anthropiques telles que des dragages historiques ou l'installation de structures de soutènement (Englobe 2021; Géophysique GPR International Inc. 2018a; 2018b; 2018c).

Toutefois, certaines variations locales méritent d'être soulignées. Par exemple, dans le secteur Miséricorde, une pente exceptionnellement faible de 20° a été mesurée, créant une discontinuité marquée dans le profil général, alors que d'autres sections de ce même secteur atteignent des pentes maximales de 42°. Ces disparités géomorphologiques peuvent être attribuées à des phénomènes d'érosion différentielle, à la variabilité des matériaux du substrat ou à des modifications humaines antérieures, telles que des travaux de remblaiement ou de stabilisation. Les relevés effectués pour la réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard sur environ 2,7 km confirment également la présence de pentes abruptes dirigées vers le chenal principal. Cette étude a aussi révélé des perturbations dans la colonne d'eau, comme la présence de végétation aquatique et de bulles d'air, ce qui suggère des conditions hydrodynamiques variables et potentiellement érosives dans ces secteurs. (Englobe 2021; Géophysique GPR International Inc. 2018c).

Les données bathymétriques analysées indiquent un niveau d'eau moyen stable d'environ 17,15 mètres lors des différentes campagnes de relevés. À partir de cette ligne de référence, les profondeurs relevées varient typiquement entre 5 et 20 mètres selon la distance à la berge, avec des talus abrupts indiquant une transition rapide vers des profondeurs importantes en direction du chenal principal. Cette configuration est typique des berges fortement érodées ou modifiées, où les interventions humaines (dragages, construction de quais, consolidation des berges) ont créé des pentes instables favorisant l'érosion rapide des sédiments.

Les pentes abruptes, souvent supérieures à 35°, suggèrent également un potentiel élevé pour l'accumulation ou l'enfouissement de vestiges anthropiques, notamment dans les secteurs moins exposés à l'action du courant, comme les ruptures de pente, les pieds de talus ou les cavités naturelles et artificielles. Ces zones pourraient abriter des débris de construction, des artefacts isolés ou même des structures immergées anciennes, en raison de la capacité des pentes à capturer et conserver ces éléments au fil du temps.

Les relevés ont également détecté des perturbations notables, telles que la présence de végétation aquatique dense et d'anomalies acoustiques attribuées à des bulles d'air, ce qui pourrait masquer ou compliquer l'identification de structures anthropiques.

3.4 Perturbations anthropiques et modifications historiques des berges

La berge de la zone d'étude présente une empreinte anthropique marquée, principalement caractérisée par le mur de soutènement en béton construit pour stabiliser le rivage et contrôler les effets de l'érosion. Ce mur, dont l'implantation remonte à la construction du barrage Simon-Sicard en 1927-1929, alterne localement avec des sections aménagées par des remblais recouverts de gazon. Certaines parties de la berge, notamment près du pont Viau, demeurent toutefois exposées à une érosion modérée en raison d'une protection moindre.

En réponse à l'instabilité observée dans les secteurs les plus vulnérables, d'importants travaux de renforcement par enrochement ont été réalisés entre 2018 et 2019. Ces interventions visaient spécifiquement à consolider les sections critiques et à limiter les processus d'érosion active. En août 2020, une campagne détaillée de caractérisation de la berge a permis d'établir un diagnostic précis entre les ponts Viau et Papineau-Leblanc. Cette étude a révélé une morphologie générale homogène et rectiligne, interrompue uniquement par la présence d'une baie à courant lent située à proximité du parc Louis-Hébert, contrastant nettement avec les conditions hydrodynamiques modérées à rapides enregistrées dans le chenal principal (Hydro-Québec 2024 : 9-5).

La végétation qui s'est établie sur ces berges artificialisées varie significativement selon les secteurs. Dans la zone du parc Louis-Hébert, la végétation est principalement arborée et recouvre une berge précédemment remblayée, mais aujourd'hui considérée comme naturelle ou semi-naturelle. À l'inverse, plus à l'ouest, la végétation arbustive et arborescente diminue notablement, laissant apparaître directement les structures bétonnées. À la résidence Ignace-Bourget, les aménagements récents ont produit une berge gazonnée à entretien régulier, tandis qu'à proximité de l'église de la Visitation, la rive est fortement anthropisée, dominée par le mur en béton associé au barrage-poids. Ces conditions variées témoignent d'une histoire complexe d'interventions humaines, ayant progressivement transformé les berges initialement naturelles en environnements majoritairement aménagés et structurés (Hydro-Québec 2024 : 9-6).

4. L'occupation autochtone du territoire riverain

L'histoire de l'occupation autochtone dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville est profondément ancrée dans la géographie et l'hydrographie du territoire, notamment autour de la rivière des Prairies et du village historique du Sault-au-Récollet. L'aire d'étude, située sur la rive nord de l'île de Montréal, en bordure de la rivière des Prairies et à proximité de l'île de la Visitation, occupe une position stratégique au cœur de l'archipel montréalais. Ce secteur est marqué par la présence des rapides du Sault-au-Récollet, à environ 500 mètres à l'est, qui constituaient autrefois un passage incontournable pour les routes de navigation autochtones, reliant deux des principales voies fluviales du Nord-Est américain : le fleuve Saint-Laurent, au sud-est, et la rivière des Outaouais, à l'ouest, via le lac des Deux-Montagnes (Grondin et Gates St-Pierre, 2008 : 6-10). Contrairement à la rivière des Mille-Îles, qui contourne l'île de Montréal par le nord, la rivière des Prairies suit une trajectoire plus directe, facilitant les échanges entre les réseaux hydriques du nord et du sud du Québec. Cette configuration géographique a favorisé une occupation humaine ancienne, en offrant un accès rapide et direct entre ces bassins fluviaux.

Selon le chapitre précédent, l'occupation humaine de l'aire d'étude remonte à environ 8 900 ans AA, soit à la fin du retrait des eaux de la mer de Champlain et au début du rebond isostatique, une période marquée par l'émersion progressive des terres aujourd'hui émergées. À cette époque, l'accès à la zone était sans doute plus aisé, en l'absence des formations calcaires et des cascades qui se sont formées progressivement et qui compliquent aujourd'hui la navigation sur la rivière des Prairies (Archéotec, 2018 : 67). Les petites rivières et ruisseaux, aujourd'hui canalisés ou asséchés, contribuaient alors à la complexité écologique et hydrologique de la région, influençant à la fois les écosystèmes et les pratiques humaines (Grondin et Gates St-Pierre, 2008 : 6-10).

En raison de cette longue histoire d'occupation, les archéologues subdivisent la préhistoire du Québec méridional en trois grandes périodes, chacune marquée par des modes de subsistance distincts, des schèmes d'établissement variés et des traditions matérielles spécifiques : le Paléoindien (13 000-8 900 ans AA), l'Archaique (10 200-3 800 ans AA) et le Sylvicole (3 800-400 ans AA). Si les premiers habitants étaient principalement des chasseurs-cueilleurs nomades, les derniers siècles ont vu l'émergence de communautés semi-sédentaires, comme en témoignent les villages palissadés des Iroquoiens du Saint-Laurent, établis le long des principales voies fluviales du sud du Québec (Grondin et Gates St-Pierre, 2008 : 6-10; Archéotec, 2018 : 67).

4.1 Le Palé Indien (13 000-9 500 ans AA)

Les premières traces de présence humaine dans le Nord-Est américain remontent à la période palé indienne. Cette période se divise en deux grandes phases : le Palé Indien ancien (12 000-10 000 AA) et le Palé Indien récent (11 400-8 900 AA). Les groupes palé indiens étaient principalement des chasseurs-cueilleurs nomades, spécialisés dans l'exploitation des grandes faunes du Pléistocène, comme le caribou et le mammoth, et utilisaient des pointes de projectile caractéristiques, notamment celles de la tradition Clovis, marquées par des cannelures centrales (Chapdelaine, 2004, 2006).

Le Palé Indien ancien, associé aux traditions Michaud-Neponset et Parkhill, occupait des environnements périglaciaires de toundra et de forêt boréale, s'installant sur des terrasses sablonneuses proches de lacs proglaciaires pour exploiter les ressources locales (Arkéos, 2018a : 45).

Au Québec, le seul site confirmé de cette période est celui de Cliche-Rancourt (BiEr-14), près du lac Mégantic, daté de 12 500 à 12 200 ans AA, où des matériaux comme le chert Munsungun du Maine et la rhyolite du New Hampshire témoignent d'échanges et d'une continuité avec les groupes plus récents (Chapdelaine, 2007, 2012 ; Burke, 2002 ; Dumais et Rousseau, 2002a).

Avec le réchauffement post-glaciaire, le Palé Indien récent (11 400-8 900 AA) colonise des habitats variés près de confluences, terrasses alluviales et rivages lacustres, comme à l'île Thompson (BgFp-2) et à la confluence de la rivière Rouge (BjFq-2) (Wright, 1995 : 107 ; Gogo, 1961 ; Laliberté, 2011a, 2011b). Les artefacts incluent pointes lancéolées, bifaces, perçoirs et grattoirs en cherts fins et rhyolites (Arkéos, 2018), tandis que le site Kruger 2 (BiEx-23) suggère une prolongation de la phase jusqu'à 9 000 ans AA (Chapdelaine, 2020 : 280).

Des indices de navigation côtière et fluviale proviennent de l'embouchure de la rivière Chaudière (CeEt-481, CeEt-657, CeEt-658, CeEt-778) et de la péninsule gaspésienne (Pintal, 2012, 2004 ; Dumais et Rousseau, 2002a ; Benmouyal, 1987). Cette phase est caractérisée par une diversification des ressources, incluant caribou, orignal, cerf, castor, poissons et oiseaux aquatiques (Graillon et Chapdelaine, 2017).

Enfin, si plusieurs sites sont connus en Estrie et en Gaspésie, aucun n'a été identifié dans l'archipel montréalais, absence probablement liée à des conditions géoenvironnementales défavorables ; de futures découvertes sur les anciennes rives du Saint-Laurent pourraient combler cette lacune (Arkéos, 2018a ; Archéotec, 2011).

4.2 L'Archaïque (10 200-3 800 ans AA)

La période archaïque, qui succède à la période paléoindienne, s'étend de 10 200 à 3 800 ans AA et se caractérise par une diversification des stratégies de subsistance, une spécialisation des technologies lithiques et une adaptation aux nouvelles conditions environnementales post-glaciaires. Cette période est généralement subdivisée en trois sous-périodes : l'Archaïque ancien (10 200-7 900 ans AA), l'Archaïque moyen (7 900-6 300 ans AA) et l'Archaïque récent (6 300-3 800 ans AA), elle-même divisée en phases laurentienne et post-laurentienne (Arkéos, 2018).

L'Archaïque ancien (10 200-7 900 ans AA) est marqué par une transition progressive des stratégies de subsistance, avec une exploitation accrue des ressources littorales et aquatiques. Les groupes de cette période utilisent des outils en pierre taillée, notamment des pointes de projectile à pédoncule et des bifaces en quartz cristallin, basalte et autres matériaux locaux (Arkéos, 2018). Les sites de cette période restent rares dans le sud du Québec, probablement en raison des changements rapides du niveau des eaux et de l'évolution des paysages post-glaciaires. Toutefois, certains indices de cette phase ont été découverts sur les rives des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, comme les vestiges retrouvés sur l'île Thompson près de Cornwall, en Ontario (Kenyon, 1959; Wright, 1994) et le site Gros Bouleau près du lac Mégantic (Chapdelaine, 2003). À ce jour, aucun site de cette phase n'a été identifié à proximité immédiate de la rivière des Prairies ou du Sault-au-Récollet.

L'Archaïque moyen (7 900-6 300 ans AA) est marquée par une adaptation accrue aux environnements fluviaux et lacustres, avec des stratégies de subsistance diversifiées, incluant la pêche, la chasse et la cueillette. Les groupes de l'Archaïque moyen exploitent des matériaux lithiques variés, notamment le métaquartzite, le quartz laiteux et la rhyolite, utilisés pour produire des outils tels que des grattoirs, des couteaux semi-circulaires et des pointes de projectile à pédoncule. Des indices de cette occupation ont été retrouvés dans la vallée laurentienne, comme sur l'île Thompson (Wright, 1994) et à Coteau-du-Lac (Marois, 1987), ainsi qu'au site de la Plage Duquette près du lac Mégantic (Chapdelaine, 2002; Graillon, 1998; Loewen et al., 2005). Cependant, aucune trace directe de cette phase n'a été répertoriée sur les berges de la rivière des Prairies, bien que des découvertes ponctuelles de pointes de projectile dans le secteur de Montréal suggèrent une fréquentation possible des rives de cette rivière (Loewen, 2019).

L'Archaïque récent (6 300-3 800 ans AA) marque une intensification de l'occupation humaine et une diversification des pratiques culturelles et économiques. Cette période se caractérise par une réduction de la mobilité des groupes humains, l'émergence de campements plus permanents et l'introduction d'artefacts en cuivre, comme des aiguilles, barbillons, couteaux et perles, ainsi que des

outils en pierre polie, tels que des haches, herminettes et poids de propulseurs (Arkéos, 2018). Les pointes de projectile de cette période, comme les types Otter Creek et Brewerton, témoignent de cette diversification technologique.

Des sites significatifs de l'Archaïque récent ont été documentés à proximité de la zone à l'étude, notamment sur l'île de Montréal. Par exemple, des vestiges ont été découverts sous le parvis de l'église de La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, située sur la rive nord de l'île de Montréal, en bordure de la rivière des Prairies. Une pointe de projectile trouvée à cet endroit pourrait être associée à l'Archaïque récent post-laurentien (4 200-3 000 ans AA), témoignant de l'utilisation des rives de cette rivière comme lieu de passage et d'occupation (Grondin et Gates St-Pierre, 2009 : 7).

De plus, des découvertes sur l'île Jésus, à proximité de la rivière des Prairies, indiquent une présence humaine ancienne. Le site BjFk-3, situé sur la rive nord de l'île, a révélé une pointe de projectile à encoches caractéristique de l'Archaïque laurentien récent (5 500-4 200 ans AA), suggérant que ces groupes ont également exploité les ressources fluviales de cette région (Archéobec, 1996).

4.3 Le Sylvicole (3 800-400 ans AA)

La période sylvicole, qui suit l'Archaïque, est marquée par d'importantes transformations socioéconomiques et culturelles parmi les groupes autochtones du sud du Québec. Elle s'étend de 3 800 à 400 ans AA et se subdivise en trois sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3 800-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000-400 ans AA). Cette période se distingue principalement par l'adoption de la poterie, l'intensification des échanges intergroupes et l'émergence de communautés semi-sédentaires, notamment avec l'apparition de l'agriculture (Arkéos, 2018).

Le Sylvicole inférieur (3 800-2 400 ans AA) se caractérise par l'apparition des premiers récipients en terre cuite, notamment des poteries de type Vinette I, reconnaissables à leur base pointue et leur absence de décor. Cette période voit également la mise en place du réseau d'échanges *Meadowood*, marqué par la production d'objets cérémoniels en pierre polie (gorgerins, pipes tubulaires) et par des pratiques funéraires complexes. Les groupes de cette période, principalement nomades, exploitent les ressources fluviales et littorales, tout en maintenant des contacts réguliers avec d'autres communautés autochtones du Nord-Est américain (Arkéos, 2018).

Les vestiges associés à cette période sont rares dans la région montréalaise, mais certaines découvertes suggèrent une occupation ponctuelle des rives. Par exemple, le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85), situé près des rapides de Lachine, a révélé des fragments de poterie attribués

à cette phase (Balac *et al.*, 2019 : 32). Cependant, aucun site spécifique du Sylvicole inférieur n'a été identifié à proximité immédiate de la rivière des Prairies ou du Sault-au-Récollet.

Durant le Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA), les groupes deviennent de plus en plus sédentaires, avec la mise en place de campements semi-permanents le long des rivières et des lacs. La tradition Melocheville se développe durant cette période, caractérisée par des céramiques décorées (type Vinette II) et des pointes en coin. Les ressources aquatiques deviennent essentielles à la subsistance, et les échanges avec d'autres groupes nord-américains, notamment le réseau Hopewell, se multiplient (Arkéos, 2018).

Dans la région de Montréal, des vestiges de cette période ont été découverts sur l'île Darling (BjFk-4), située dans la rivière des Mille-Îles, où des fragments céramiques et des outils taillés ont été retrouvés (Archéobec, 1997). Près de la rivière des Prairies, un site important a été identifié sous le parvis de l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (BjFj-85). Les fouilles ont révélé des fragments de poterie associés à des aires de combustion anciennes, témoignant d'une occupation prolongée (Arkéos, 1996). Ces découvertes suggèrent que la rivière des Prairies constituait un axe de passage et un lieu de campement pour les groupes sylvicoles moyens.

Le Sylvicole supérieur (1 000-400 ans AA) correspond à une période de transition vers des modes de vie plus sédentaires et agricoles, notamment avec l'apparition des premières communautés villageoises iroquoiennes. L'agriculture (maïs, courges, haricots) prend une place centrale dans l'économie de subsistance, tandis que l'artisanat se diversifie avec la production de poteries complexes et d'objets en os, tels que des harpons et des aiguilles à tatouer (Arkéos, 2018).

Cette période est bien représentée dans la vallée laurentienne, avec des villages établis dans des environnements bien drainés, souvent en retrait des rives principales. Les sites de la maison Trestler (BiFm-11) et de l'île aux Tourtes (BiFl-5), près de la rivière des Outaouais, ainsi que le site Dawson au pied du mont Royal, témoignent de cette occupation soutenue (Ethnoscop, 2018).

À proximité de la rivière des Prairies, des fragments de poterie datant du Sylvicole supérieur ont été mis au jour lors des fouilles archéologiques sous le parvis de l'église de la Visitation (BjFj-85). Ces artefacts, associés à des foyers et des outils lithiques, montrent que cette zone était utilisée comme lieu de campement par les Iroquoiens du Saint-Laurent, probablement en raison de la proximité des rapides et de la facilité d'accès aux ressources aquatiques (Grondin et Gates St-Pierre, 2009).

La période sylvicole marque une transformation profonde des modes de vie autochtones dans le sud du Québec, avec une progression vers la sédentarité et l'agriculture, notamment dans la région de Montréal. La rivière des Prairies, bien que moins documentée que d'autres axes fluviaux, semble

avoir joué un rôle important dans les stratégies d'occupation des groupes sylvicoles, en particulier au niveau des rapides du Sault-au-Récollet, qui constituaient un point stratégique pour les échanges et l'accès aux ressources naturelles.

4.4 L'histoire autochtone récente

Avec l'arrivée des Européens au XVI^e siècle, les sociétés autochtones du sud du Québec connaissent des transformations profondes, marquées par l'introduction de nouvelles technologies, la réorganisation des territoires et des changements dans les relations interethniques. Cette période marque la transition entre la paléohistoire et l'histoire, avec l'apparition de l'écriture et le début des chroniques européennes, qui documentent pour la première fois les interactions entre colons et Autochtones. Cependant, ces récits, souvent rédigés par des missionnaires et des fonctionnaires coloniaux, reflètent les biais culturels et les perspectives eurocentriques de l'époque, limitant parfois notre compréhension des réalités autochtones (Faillon, 1853; Rousseau, s.d.; Beaubien, 1898; Arkéos, 2018).

À l'arrivée des explorateurs français, les Kanien'kehà:ka (Mohawks), Wendat, Algonquins et Népissingues occupaient le territoire de l'île de Montréal, qu'ils appelaient Tiohtià:ke, signifiant "l'endroit où le groupe se sépare" en kanien'kéha. Ce territoire, toujours non cédé, appartenait historiquement à la Confédération Haudenosaunee, formée vers 1450 (Gabriel et Kawanatatie, 2010). Les premières rencontres entre Européens et Autochtones, bien que souvent pacifiques, entraînent rapidement des répercussions profondes sur les structures politiques et économiques autochtones. Les alliances, comme celles conclues entre les Français et les Hurons-Wendat contre les Iroquois, modifient les équilibres régionaux et entraînent des conflits interethniques (Garneau, 2012).

Avec l'établissement de Montréal en 1642, les relations entre les Autochtones et les colons se complexifient. Les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, jouent un rôle central dans ces transformations en établissant des missions destinées à évangéliser les peuples autochtones. En 1696, sous la pression des Sulpiciens, plusieurs communautés autochtones sont déplacées du Fort de la Montagne, situé au pied du mont Royal, vers le Sault-au-Récollet, près de la rivière des Prairies. Cette migration s'échelonne jusqu'en 1704, marquant une réorganisation majeure des territoires autochtones (Archéotec, 2018).

Le Fort Lorette, fondé près de l'île de la Visitation, devient un centre majeur pour ces groupes, offrant un accès direct aux voies fluviales tout en facilitant les contacts avec les colons français. Les communautés qui s'y installent, principalement des Kanien'kehà:ka, des Hurons et des Algonquins, érigent des maisons longues, cultivent des terres fertiles et exploitent les ressources forestières, notamment pour la production de sucre d'érable et le commerce des fougères adiantes (Gabriel et

Kawanatatie, 2010). Un procès-verbal de 1721 mentionne l'existence de 32 cabanes autochtones à proximité du fort, certaines pouvant loger jusqu'à dix familles. Deux de ces habitations mesuraient respectivement 17 pieds de large sur 60 pieds de long, et 29 pieds de large sur 25 pieds de long, avec des foyers centraux permettant de chauffer plusieurs familles (Angers, 1721; Arkéos, 2018).

Malgré l'apparente stabilité initiale, les tensions entre colons et Autochtones augmentent au début du XVIII^e siècle, entraînant une nouvelle série de déplacements. En 1721, les Autochtones du Fort Lorette quittent finalement la région pour s'établir à la mission du Lac-des-Deux-Montagnes, dans l'actuelle région d'Oka. Ce déplacement est motivé par des promesses de territoire stable, garanti par un acte royal français matérialisé par une ceinture wampum, censée représenter la garantie d'une possession à perpétuité (Gabriel et Kawanatatie, 2010). Cependant, ces promesses seront plus tard contestées, conduisant à des tensions persistantes, comme en témoigne la crise d'Oka en 1990 (Desgagné, 2017).

Malgré ces déplacements, les liens culturels et économiques entre les communautés autochtones et leur territoire ancestral ne disparaissent pas. La rivière des Prairies reste une voie de circulation privilégiée, utilisée pour le transport des marchandises et les échanges intercommunautaires. Des sentiers traditionnels, aujourd'hui intégrés à l'infrastructure urbaine d'Ahuntsic-Cartierville, témoignent encore de cette présence (Benoît et Gratton, 1991). Les communautés autochtones maintiennent également des pratiques agricoles et forestières traditionnelles, malgré les pressions croissantes pour adopter les modes de vie européens (Gabriel et Kawanatatie, 2010).

L'histoire autochtone après la colonisation dans le secteur de la rivière des Prairies est donc marquée par des déplacements, des réorganisations territoriales et des adaptations constantes aux changements imposés par les colonisateurs. Bien que les récits historiques aient souvent minimisé l'importance des Autochtones dans le développement de la région, les vestiges archéologiques et les traditions orales témoignent de leur rôle crucial dans l'histoire de Montréal et de ses environs.

5. Occupation eurocanadienne

L'occupation de la partie terrestre aux abords de la zone à l'étude a été traitée dans une série d'étude de potentiel archéologique et de rapports se rapportant notamment au fort de Lorette ainsi que l'installation de nombreuses demeures et institutions religieuses. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons principalement aux aménagements riverains alors que l'occupation terrestre est présentée dans le cadre de différentes études de potentiels archéologiques (notamment Archéotec, 2018, Arkéos, 2018, Grondin et Saint-Pierre, 2008).

Au XVII^e siècle, les Sulpiciens fondent le fort de Lorette à l'endroit qu'ils connaissent sous le nom de Sault-au-Récollet. Afin de prendre avantage de la puissance de la rivière, les Sulpiciens installent notamment une digue en 1726 entre l'île de Montréal et l'île de la Visitation qui alimente ainsi une série de moulins à scie et à farine alors que le reste de la rive reste peu aménagé. Les rapides représentent un défi important pour la navigation, ce qui rend le passage à l'autre rive difficile et les sources historiques mentionnent plutôt l'utilisation de lieu en amont et en aval de la zone à l'étude. Pour les draveurs au XIX^e siècle, on préfère ainsi l'Abord-à-Plouffe sur l'île Jésus pour démonter les cages et permettre aux radeaux de passer les rapides. Une fois passés l'île de la Visitation, les draveurs remontaient à l'Abord-à-Plouffe pour chercher les autres radeaux ou continuaient leur chemin qui pouvait mener jusqu'à Québec (Prévost, 1997).

Jusqu'au début du XX^e siècle, l'occupation des rives reste anecdotique et reflète plutôt des activités liées à la pêche à petite échelle, comme la pêche à l'alose, un poisson migrateur et combatif (Figure 2). La navigation dans la zone à l'étude n'est cependant pas très bien documentée. La proximité avec les rapides et le très fort courant qu'ils engendrent ont probablement limité la navigation à des petites embarcations côtières. Comme les rives comportent de nombreuses petites anses, elles sont propices pour protéger du courant et des vents.

5.1.1 Construction de la digue Simon-Sicard

Au début du XX^e siècle, la *Black River Company* achète notamment les moulins présents sur la digue érigée par les Sulpiciens en 1726 pour y développer la production de papier gris pour la construction alors que l'énergie hydraulique devient une ressource naturelle qui doit contribuer au développement économique par-dessus tout (Dagenais 2011 : 132). On voit alors se développer une double vision quant aux rives du Sault-au-Récollet : d'une part une occupation à des fins récréatives et d'autre part son développement hydraulique. Les berges sont alors des endroits prisés pour les activités de loisirs et pour l'établissement de résidences secondaires.



Figure 2 - Épreuve à la gélatine argentique montrant la pêche à l'alose au Sault-au-Récollet en 1866 (Musée McCord 1021472.3)

En 1911, la *Sault-au-Récollet Water and Power Company* souhaite exploiter la puissance de la rivière avec un barrage et une centrale hydro-électrique au pied de l'île de la Visitation. L'autorisation ne leur sera jamais accordée malgré leurs nombreuses tentatives pour convaincre les autorités provinciales et fédérales.

En 1920, ce sera la *Montreal Island Power Compagny* qui obtient l'autorisation d'ériger la centrale hydroélectrique. Alors que les travaux débutent, la compagnie est rachetée par la *Montreal Light, Heat and Power Company*. Cette compagnie, fondée en 1901, absorbe ses rivales jusqu'à obtenir le monopole de l'alimentation énergétique de Montréal grâce à la fusion de la vente et de la distribution de l'électricité et du gaz. Ce monopole lui permet d'imposer des tarifs jusqu'à 80% plus élevés que ceux des autres grandes villes canadiennes au début du XX^e siècle (Fougère et Shaffer, 2012 : 467).

Trois ans après le début des discussions, la centrale hydroélectrique de Rivière-des-Prairies est mise en chantier en 1927-1928 (Figure 3). Le projet entraîne des modifications importantes du territoire,



Figure 3 - L'emplacement du barrage Simon-Picard depuis l'Île de la Visitation en 1928 avant le début des travaux (HQ F09-701245-77).

notamment l'aménagement d'un bassin servant de réservoir pour alimenter la centrale. C'est dans ce contexte que le barrage Simon-Sicard, également appelé barrage Walker, est érigé en 1929. Les détails relatifs à la construction de cette infrastructure, ainsi que l'ampleur des travaux réalisés, demeurent méconnus. Un dépouillement des archives d'Hydro-Québec, inaccessibles au moment de la rédaction de cette étude, permettrait de mieux documenter la construction du barrage et ses impacts sur le territoire.

Pour assurer la viabilité du projet, il faut notamment augmenter le débit de la rivière et pour ce faire de bloquer en partie les rapides avec un barrage pour former notamment un réservoir en amont de la centrale. Le niveau de la rivière est ainsi élevé à 45 pieds au-dessus du niveau de la mer, ce qui a pour conséquence de modifier le paysage (Dagenais, 2011 : 142). Des bâtiments sont détruits et deux îles disparaissent complètement, l'île au Hibou ainsi que l'île au Serpent, alors que le tiers de l'île de la Visitation est inondé (Figure 4). Les conséquences se font sentir sur les rives jusqu'au pont de

Bordeaux et les autorités prévoient également de rehausser différents segments de route afin de les prémunir contre la hausse des eaux.

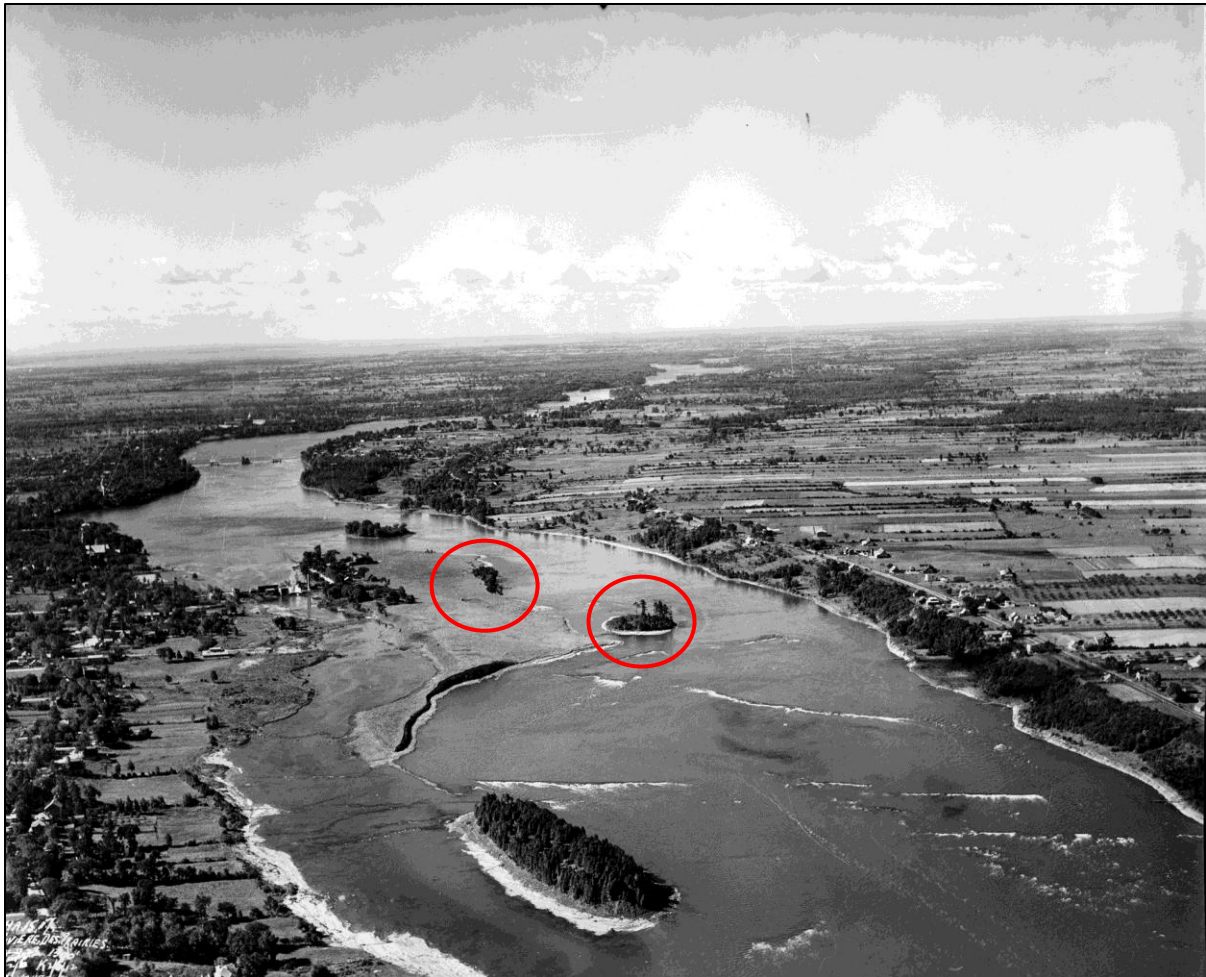


Figure 4 - Photo aérienne montrant le paysage en aval de la zone à l'étude avant la construction du barrage en 1928. Les deux petites îles disparaissent complètement après la construction (HQ F09-3412-dos16-17).

Les procès des riverains rapportés par l'historienne Michèle Dagenais renseignent sur les modifications du territoire. Une fois le barrage terminé et la centrale activée, de nombreuses inondations et la difficulté dans la gestion du débit de la rivière entraînent plusieurs poursuites judiciaires (Dagenais, 2011 : 150). Les effets se font ressentir jusque dans la partie ouest de Laval-des-Rapides alors que des propriétés sont inondées et que l'usine de filtration municipale est endommagée.

En plus des plaintes pour inondations, les riverains condamnent les embâcles qui se forment maintenant en amont du barrage et causent d'importants dommages aux infrastructures (Figure 5). Si la solution consistant à abaisser le niveau de l'eau peut sembler simple, la *Montreal Island Power Company* craint qu'elle ne réduise la production d'électricité. La compagnie est d'ailleurs poursuivie à plusieurs reprises en raison des inondations, de l'érosion et des embâcles causés par les changements

apportés au territoire, non seulement par la construction du barrage, mais aussi par des aménagements réalisés en amont, sur la rivière des Prairies et dans le lac des Deux Montagnes (Dagenais, 2011 : 152-155).



Figure 5 - Inondation sur le boulevard des Prairies à Laval-des-Rapides en 1932 après les embâcles. Le niveau de l'eau est monté de trois mètres en quelques heures à peine (BAnQ, E57, S44, SSI, D191, PY-828).

Pour éviter l'érosion massive des rives, un muret de protection en béton est aménagé en parallèle de la construction de la digue à partir de 1928. Pour l'installation du mur de soutènement de béton, un sillon est creusé vers l'intérieur de la rive et sert également à l'installation d'un système d'évacuation des eaux usées (Figure 6).

La construction de la digue Simon-Sicard ainsi que le barrage en aval de la zone à l'étude ont des répercussions importantes sur le paysage de la rivière, non seulement à travers la hausse du niveau des eaux mais également avec la construction du mur de béton.



Figure 6 - Construction du mur de soutènement depuis la terre ferme en 1928 (HQ F09-701245-55).

5.1.2 Après la construction, le calme : occupation des rives aux XX^e-XXI^e siècles

Après la construction du barrage hydroélectrique en aval et de la digue Simon-Sicard, la vie reprend tranquillement son cours, tandis que les poursuites envers *Montreal Island Power Company* finissent par s'estomper, puis disparaître. Si l'occupation des terres connaît plusieurs changements, celle des rives demeure limitée en raison de l'installation du mur de soutènement. Les photographies aériennes des décennies suivantes montrent en effet très peu de changements (Figure 7; Figure 8; Figure 9).

Ce n'est qu'entre 2019 et 2020 que des aménagements sont portés à la rive avec l'installation d'une série de trois enrochements qui remanient encore le paysage : près du secteur du fort Lorette, près de la résidence Berthiaume-Du Tremblay et près de l'école Sophie-Barat (

Figure 10).



Figure 7 - Extrait d'une photo aérienne de 1960 montrant une partie de la zone à l'étude en amont de la digue Simon-Sicard (Ville de Montréal - 1960-5825-19-025-e3000).

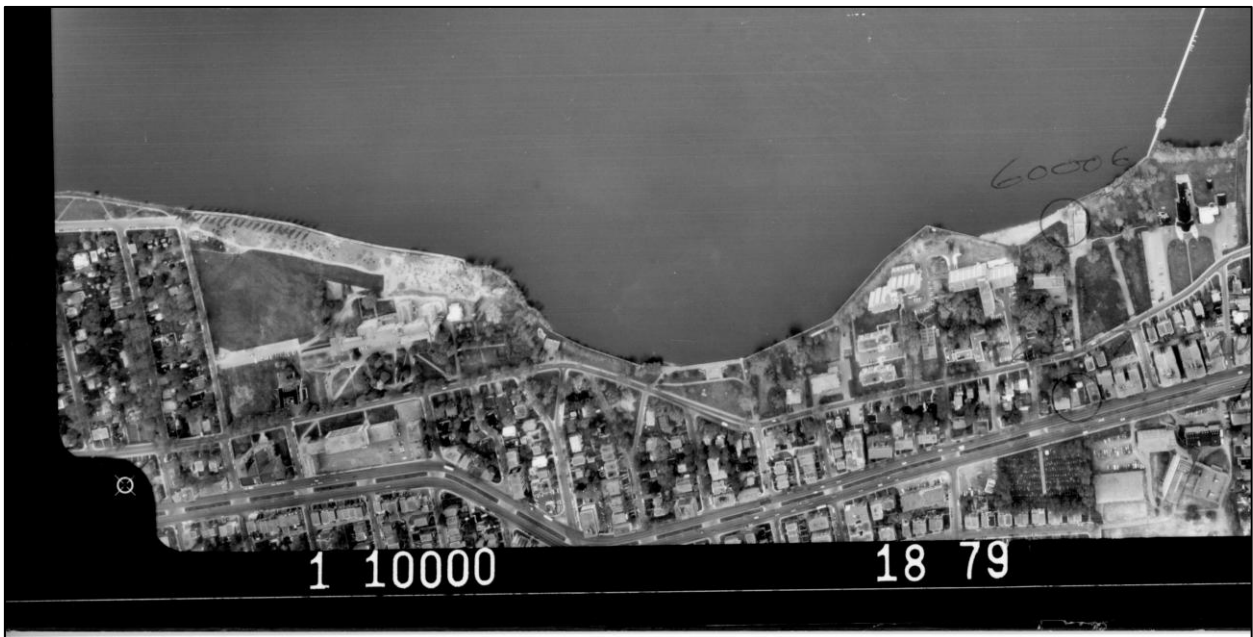


Figure 8 - Extrait d'une photographie aérienne de 1981 montrant la zone à l'étude en amont de la digue Simon-Sicard (Ville de Montréal - 1981-9017-18-191-e10000).

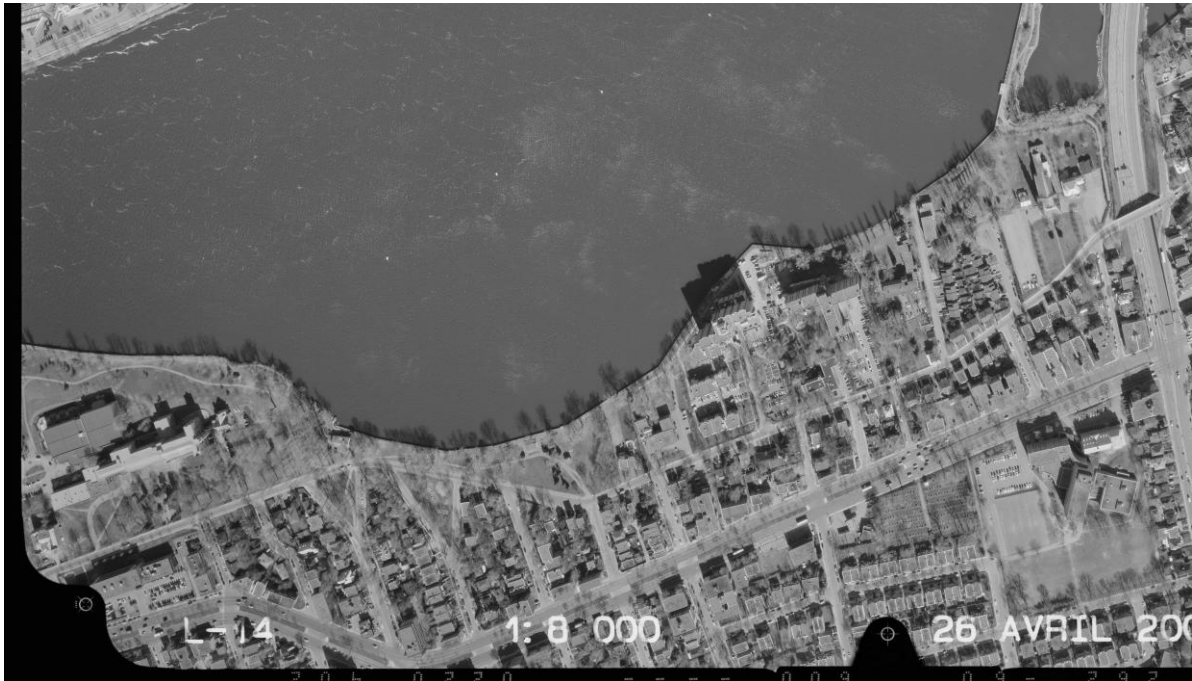


Figure 9 - Extrait d'une photographie aérienne de 2000 montrant la zone à l'étude en amont de la digue Simon-Sicard (Ville de Montréal - HM-2000-015-L14-0048).

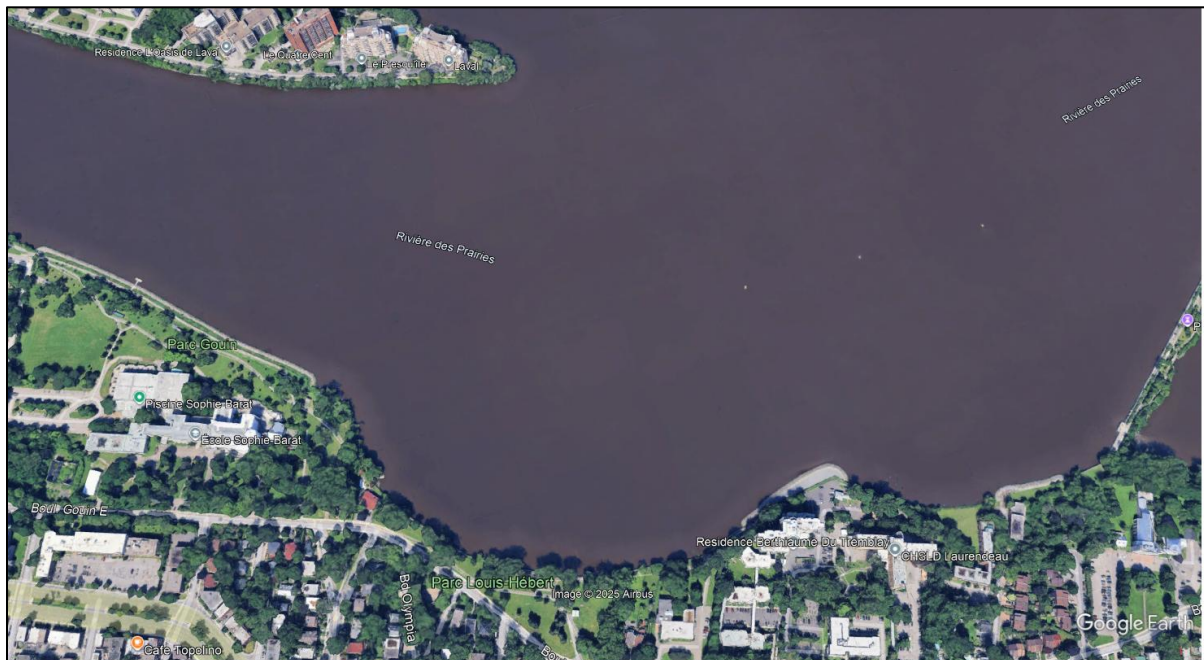


Figure 10 - Extrait de Google Earth 2025 qui montre les trois enrochements installés entre 2019 et 2025.

6. Interventions archéologiques et patrimoniales antérieures

6.1 Généralités

La zone d'étude se situe au cœur du site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, reconnu pour sa richesse historique, architecturale et archéologique. Ce secteur, désigné site patrimonial par la Ville de Montréal en 1992, témoigne de l'évolution du territoire depuis les premières occupations autochtones jusqu'à l'urbanisation contemporaine. Il comprend notamment l'église de la Visitation (1749-1751), la plus ancienne église subsistante de l'île de Montréal, ainsi que plusieurs bâtiments classés ou cités, tels que la maison du Pressoir et la maison Saint-Joseph-du-Sault-au-Récollet.

L'aire d'étude élargie compte une quinzaine de sites archéologiques euroquébécois et un site autochtone, inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) (Figure 11). Ces sites sont associés aux premières occupations autochtones et eurocanadiennes, reflétant la diversité des activités humaines qui s'y sont déroulées au fil des siècles.

Des interventions archéologiques antérieures ont permis de mettre en lumière l'importance patrimoniale de la zone. Par exemple, des fouilles réalisées à l'église de la Visitation ont révélé des vestiges architecturaux et des objets associés aux phases de construction de l'église, ainsi que des artefacts datant d'environ 4 000 ans, témoignant des premières occupations autochtones (Arkéos, 2017).

Le site englobe également les vestiges du complexe industriel de la digue des moulins, une partie du parc régional de l'Île-de-la-Visitation et un cimetière paroissial aménagé dans les années 1870. Ces éléments contribuent à la richesse patrimoniale du secteur et justifient la nécessité de prendre en compte les interventions archéologiques et patrimoniales antérieures dans toute étude ou projet futur.

6.2 Les sites archéologiques à proximité immédiate de la zone d'étude

Le site **BjFk-7** se situe au 1105 boulevard Gouin, à l'intérieur de l'enceinte de l'école secondaire Sophie-Barat. Ce site correspond aux terrains de l'ancien externat Sainte-Sophie, consolidé après un incendie en 1997, et actuellement réutilisé pour créer la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat, un centre multifonctionnel dédié aux disciplines artistiques (Archéotec 2012 : 9).

Les interventions archéologiques, menées principalement dans le boisé à l'ouest de l'externat et dans les zones adjacentes, visaient à documenter les occupations passées avant les travaux de réaménagement. Cette zone avait été identifiée comme ayant un potentiel archéologique élevé en raison des études préalables (Archéotec 2012 : 50).

Les fouilles ont révélé des sols naturels en majorité, caractérisés par des horizons sablo-limoneux et pierreux sous l'horizon organique de surface, avec des cailloux et pierres de tailles variées, situés entre 50 et 100 cm de profondeur. Ces sols, interprétés comme des vestiges agricoles probablement cultivés dès le XVII^e siècle par les Autochtones de la mission du Sault-au-Récollet, témoignent d'une exploitation agricole ancienne (Archéotec 2008 : 17). Les horizons inférieurs incluent des dépôts limono-argileux, possiblement formés dans des environnements fluviaux stagnants, reflétant la dynamique ancienne de la rivière des Prairies (Archéotec 2012 : 13).

Les sous-opérations ont permis de distinguer plusieurs contextes stratigraphiques :

Sous-opération 1A (nord de l'externat) : Découverte d'un sol naturel induré, probablement compacté par l'activité végétale et hydrique, sans artefacts notables, reflétant les premières occupations domestiques, potentiellement liées à l'établissement de la maison Meilleur (Archéotec 2012g: 17-22).

Sous-opération 1B (près de l'entrée centrale) : Identification d'une fosse creusée dans le sol naturel, probablement pour y planter un pieu en bois, associée à une structure antérieure ou temporaire liée à la maison Meilleur. Cette fosse contenait des fragments de céramique, de la verrerie et des ossements, indiquant une occupation domestique du début du XIX^e siècle (Archéotec 2012 : 24-28).

Sous-opération 1C (sud du bâtiment) : Mise au jour d'une couche de démolition compacte, résultant des travaux de consolidation après l'incendie de 1997, contenant des fragments de béton, de mortier et des résidus de construction, témoignant des usages plus récents du site (Archéotec 2012 : 29-30).

Sous-opération 1D (est du bâtiment) : Découverte d'une stratigraphie complexe, incluant des sols naturels, des couches d'occupation du XIX^e siècle et des fosses, avec des artefacts tels que des fragments de céramique, des pièces de verre et des ossements, permettant de dater certaines occupations à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle (Archéotec 2012 : 18, 27, 31-35).

Les interventions n'ont révélé aucun vestige architectural significatif, mais les artefacts mis au jour témoignent des occupations successives et de l'évolution des usages du site. Le rapport recommande une supervision archéologique continue lors des futures phases de construction afin d'éviter la destruction des vestiges encore enfouis et suggère des analyses supplémentaires, comme des études polliniques, pour affiner la compréhension des usages historiques du site (Archéotec 2012 : 50-51).

Le site **BjFj-9**, correspondant à l'emplacement historique du Fort Lorette, est situé dans le secteur du Sault-au-Récollet, près de l'église de la Visitation et de la rivière des Prairies. Ce site est d'une grande importance archéologique et historique en raison de son lien avec les missions

sulpiciennes et les populations autochtones relocalisées à la fin du XVII^e siècle. Le fort, construit en 1691 par les Sulpiciens, servait à protéger les communautés amérindiennes alliées des attaques iroquoises et à consolider la présence coloniale française sur l'île de Montréal (Kirjan 1976 : 1; Gaumond 1976a : 1).

Les vestiges associés au site comprennent les restes du fort lui-même, décrit comme un quadrilatère de 500 pieds sur 160, avec des bastions de pierre aux angles et une chapelle en bois à l'angle est, construite en 1700. La palissade entourant le fort était constituée de pieux en bois, tandis que l'intérieur abritait une chapelle et diverses structures associées aux missionnaires et aux familles amérindiennes (Gaumond 1976a : 1; Kirjan 1976 : 2; Gaumond S.D.-G: 2). Les données historiques indiquent que cette chapelle, dédiée à Notre-Dame-de-Lorette, mesurait 60 pieds de long sur 27 de large, et servit de paroisse de 1736 à 1751 avant d'être démolie vers 1800 (Gaumond S.D.-G : 2-4).

Les fouilles menées en septembre 1976 par Cornéliu Kirjan et Georges Barré ont permis d'identifier plusieurs niveaux stratigraphiques correspondant à ces phases d'occupation. Huit sondages ont été réalisés sur le site entre le 20 et le 24 septembre 1976, avec des dimensions variant de 1,5 à 4 mètres de longueur et 0,75 à 1 mètre de largeur (Kirjan 1976: 3-4). Les résultats des sondages montrent des dépôts modernes en surface, incluant de l'asphalte et des pierres concassées, surmontant des couches d'argile vierge à des profondeurs variant entre 0,40 et 0,80 mètre, confirmant l'absence de vestiges préservés dans certaines sections du site (Kirjan 1976 : 3-5).

Malgré ces perturbations, certains sondages ont révélé des éléments plus anciens, comme des pierres de fondation et des traces d'anciennes structures, probablement liées aux premières phases de construction du fort. Un bâtiment en pierre, souvent identifié comme le "magasin des munitions" du fort, a été démoli en 1928, révélant des corridors souterrains, ce qui suggère une organisation défensive complexe (Gaumond S.D.-G : 4; Kirjan 1976 : 2).

Les artefacts retrouvés incluent des fragments de céramique, des clous forgés, des morceaux de verre et des ossements humains, témoignages des activités domestiques et rituelles qui se sont déroulées sur le site. Certains de ces artefacts sont associés à la période missionnaire, tandis que d'autres, comme les restes humains, pourraient remonter à des occupations autochtones antérieures (Brossard et Brochu 1987 : 17-18; Gaumond 1976a : 3). Grondin et Gates-Saint-Pierre (2008) notent également la présence de tessons de faïence, de pipes en terre cuite et de fragments d'objets en métal, suggérant des échanges commerciaux avec les populations autochtones et européennes au XVIII^e siècle.

En termes de datation, les structures identifiées et les artefacts associés permettent de situer l'occupation principale du fort entre 1696 et le début du XIX^e siècle, période pendant laquelle la mission

du Sault-au-Récollet a joué un rôle crucial dans l'histoire des relations franco-autochtone à Montréal (Gaumond 1976a : 2; Kirjan 1976 : 2; Grondin et Gates-Saint-Pierre 2008 : 12).

Les rapports recommandent des interventions archéologiques supplémentaires pour documenter plus en détail les différentes phases d'occupation du site et protéger les vestiges encore enfouis. Il est suggéré de mener des fouilles plus étendues et de réaliser des études géophysiques pour mieux comprendre l'organisation spatiale du fort et des structures associées (Kirjan 1976 : 5; Gaumond S.D.-G : 4; Grondin et Gates-Saint-Pierre 2008 : 20).

Le site **BjFj-85**, correspondant à l'église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie, est situé au Sault-au-Récollet. L'église, érigée entre 1749 et 1751, est l'une des plus anciennes du Québec encore en activité et constitue un témoin majeur de l'architecture religieuse du Régime français en Amérique du Nord. Le site se trouve à proximité du Fort Lorette, un ancien poste missionnaire établi par les Sulpiciens à la fin du XVII^e siècle pour les populations autochtones converties, et il est entouré par un ancien cimetière paroissial utilisé jusqu'en 1873 (Grondin et Gates-Saint-Pierre 2009 : 7; Arkéos 1996 : 1).

Les fouilles menées sur ce site entre 1996 et 2009 ont révélé une séquence complexe d'occupations, comprenant des niveaux paléohistoriques, des vestiges coloniaux et des éléments plus modernes liés aux aménagements successifs de l'église et de son parvis. L'intervention de 1996, réalisée par Arkéos, a notamment permis de découvrir une pointe de projectile en rhyolithe, associée à la période de l'Archaïque supérieur post-Laurentien, soit entre 2500 et 1700 ans avant le présent (Arkéos 1996 : 11). Cette découverte suggère une occupation autochtone précoce du secteur, probablement en lien avec des activités de chasse et de cueillette le long de la rivière des Prairies.

Les travaux plus récents, entrepris en 2008 et 2009 par Grondin et Gates-Saint-Pierre, se sont concentrés sur la documentation des fondations et des contreforts de l'église, ainsi que les sépultures associées à l'ancien cimetière paroissial. Les fouilles ont mis au jour plusieurs structures en pierre, des vestiges de maçonnerie, ainsi que des restes humains, dont plusieurs sépultures intactes. Parmi les découvertes notables, on compte des sépultures d'enfants et d'adultes, des éléments de maçonnerie liés à des phases antérieures de l'église, ainsi que des artefacts en céramique, en métal et en os, témoignant des pratiques funéraires et domestiques du XVIII^e et XIX^e siècles (Grondin et Gates-Saint-Pierre 2009 : 17-28).

Les rapports indiquent également la découverte de couches stratigraphiques relativement bien préservées, malgré les perturbations causées par les travaux de restauration du parvis au milieu du XX^e siècle. Les analyses des dépôts ont permis de documenter l'évolution du site, depuis ses premières

occupations autochtones jusqu'aux transformations majeures de l'église, notamment l'ajout des contreforts en 1850 et les travaux de reconstruction de la façade en 1863 (Grondin et Gates-Saint-Pierre 2009 : 40; Arkéos 1996 : 33-40).

Les rapports recommandent de poursuivre les investigations archéologiques pour mieux documenter les sépultures encore en place et étudier les contextes stratigraphiques plus anciens. Ils préconisent également la mise en place de mesures de conservation pour les vestiges en pierre et les sépultures, ainsi qu'une surveillance continue lors des futurs travaux de restauration pour éviter toute destruction accidentelle des vestiges encore enfouis (Arkéos 1996 : 45; Grondin et Gates-Saint-Pierre 2009 : 44).

Le site **BjFj-184** est situé au 12 375, rue du Fort-Lorette. Il se trouve également dans un secteur à haute valeur patrimoniale, près des vestiges du fort Lorette (BjFj-9) et de l'église de la Visitation (BjFj-85). Cette zone, riche en histoire, inclut des traces d'occupations autochtones anciennes, des vestiges de la mission du fort Lorette fondée à la fin du XVII^e siècle, ainsi que des structures plus récentes comme la maison Saint-Janvier et la crèche Saint-Paul, utilisées jusqu'au milieu du XX^e siècle (Arkéos 2018 : 1-2; Arkéos 2019 : 1-3).

Les interventions archéologiques menées sur ce site entre 2017 et 2019 ont permis de documenter une séquence complexe d'occupations, révélant des contextes autochtones anciens, des structures associées au fort institutionnel et des bâtiments modernes. Les fouilles de 2017 ont notamment permis d'identifier plusieurs éléments architecturaux liés à la mission du fort Lorette, comme des tranchées défensives, des maçonneries en pierre et des fosses d'entreposage. Parmi les découvertes notables, on compte également des traces de l'occupation amérindienne antérieure, comme des fragments de céramique et des outils en pierre (Arkéos 2018 : 47-56).

Les campagnes de 2018 et 2019 ont approfondi ces découvertes, révélant des éléments supplémentaires liés à la mission, dont des fondations de bâtiments, des murs en pierre et des fosses de stockage. Les nouvelles sous-opérations ont permis de documenter la stratigraphie du site, montrant une superposition de couches d'occupation allant du XVII^e au XX^e siècle. Parmi les artefacts retrouvés figurent des perles de verre, des boutons en métal, des pipes en terre cuite, des fragments de céramique et des ossements humains, témoignant de la diversité des usages du site au fil des siècles (Arkéos 2019 : 69-92).

Les fouilles ont également révélé des structures liées à des occupations plus récentes, comme les fondations de la maison Saint-Janvier (1853-1970) et de la crèche Saint-Paul (1911-1955), ainsi que des éléments associés à l'industrie locale du début du XX^e siècle. La présence de fosses remplies de

débris domestiques et industriels témoigne des changements dans l'utilisation du site après l'abandon du fort (Arkéos 2018 : 73-80; Arkéos 2019 : 85-97).

Les rapports recommandent de poursuivre les investigations archéologiques pour mieux comprendre l'organisation spatiale du fort et la nature des occupations autochtones plus anciennes. Il est également suggéré de mettre en place des mesures de conservation pour les structures en pierre et de surveiller les futurs travaux de réaménagement pour éviter la destruction des vestiges encore enfouis (Arkéos 2018 : 89; Arkéos 2019 : 123).

6.3 Autres sites archéologiques d'intérêt

Plusieurs sites préhistoriques sont répertoriés le long des rives de la rivière des Prairies, illustrant la richesse archéologique de cette région (Grondin et Gates St-Pierre, 2008). Parmi eux, deux sites situés sur l'île Jésus, dans le secteur de Saint-François de Laval, se distinguent particulièrement : BjFj-30 et BkFj-2. Le site BjFj-30 a été découvert en 1976 lorsqu'un résident a mis au jour un biface complet en chert brun lors de travaux de jardinage. Bien que cet objet ait été décrit comme un couteau par l'archéologue Bernard Hébert (Hébert, 1987 : 13), il ne se trouvait pas dans son contexte stratigraphique d'origine, ayant probablement été déplacé lors du transport de terre, ce qui complique son interprétation chronologique et culturelle.

Le site BkFj-2, également découvert en 1976, a livré une pointe de projectile en chert de Ramah, mais sans contexte stratigraphique précis, rendant difficile toute attribution chronologique (Hébert, 1987). Situé sur la pointe est de l'île Jésus, ce site avait également produit une petite collection d'artefacts en 1963, aujourd'hui en grande partie dispersée ou perdue (Gaumont, 1963; Hébert, 1987). Les photographies d'époque montrent notamment deux gouges complètes, probablement associées à l'Archaïque laurentien, une pointe de projectile de type Lamoka, un fragment de pipe en céramique et plusieurs tessons de poterie, peut-être liés au Sylvicole moyen ancien (Hébert, 1987 : 12).

Non loin de là, le site BjFj-24, correspondant au moulin Saint-François-de-Sales, a révélé quelques éclats de taille, bien que les informations disponibles à son sujet demeurent limitées (Ethnoscop, 1988 : 46).

Le site BkFj-7, découvert en 1989 dans le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, près du boulevard Gouin et de l'école Saint-Valérien, a fait l'objet d'un inventaire archéologique suivi de petites fouilles. Seuls deux fragments d'outils en grès et un éclat de taille y ont été retrouvés, sans contexte chronologique ou culturel précis (Arkéos, 1990).

Les secteurs de confluence de la rivière des Prairies avec la rivière des Mille-Îles, la rivière L'Assomption et le fleuve Saint-Laurent figurent parmi les plus riches en sites archéologiques

préhistoriques de la région montréalaise. Le site BkFj-8, découvert en 1996 à Lachenaie et fouillé en 1998, a livré cinq éclats de taille indatables (Arkéos, 1999a). De même, le site BkFi-36, découvert en 2001 sur l'île à l'Aigle, a produit plusieurs éclats de taille en chert, un fragment de biface et des os d'animaux, bien que ces éléments ne soient pas culturellement ou chronologiquement diagnostiques (Gagné, 2002).

Enfin, le site BkFi-34, situé dans le secteur du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, près du fleuve Saint-Laurent, a livré huit éclats de chert noir et trois tessons de céramique non décorée lors des fouilles menées en 1997 et 1998 (Arkéos, 1999b).



Figure 11 - Carte des sites archéologiques de la zone d'étude et des environs

7. Potentiel archéologique maritime et subaquatique

7.1 Potentiel autochtone

Le secteur à l'étude, situé le long de la rivière des Prairies, présente un potentiel archéologique préhistorique significatif. Sa position stratégique, à proximité des rapides du Sault-au-Récollet offrait des avantages considérables pour les populations autochtones, notamment en termes d'accès aux ressources aquatiques, de routes de navigation et de possibilités de portage. Cette accessibilité aux voies d'eau et aux ressources fauniques a probablement favorisé l'établissement humain dès les périodes les plus anciennes de l'occupation de l'île de Montréal.

Plusieurs sites paléohistoriques connus dans la région, comme BjFj-85, situé devant l'église de la Visitation, ont révélé des indices d'occupations anciennes. D'autres sites comme BjFj-30, BkFj-2, BkFj-7 et BkFi-34, répartis sur l'île Jésus et le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, témoignent également de la longue durée de l'occupation humaine, couvrant une large séquence culturelle allant de l'Archaïque supérieur au Sylvicole supérieur.

Ces sites présentent une localisation qui n'est pas fortuite. Ils se trouvent tous en bordure ou à proximité immédiate de la rivière des Prairies, généralement sur des terrasses basses ou moyennes situées à une altitude comparable, soit autour de 14 à 20 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui correspond à seulement quelques mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière.

Ce positionnement suggère une volonté d'occuper des espaces riverains stratégiques, accessibles et riches en ressources. Les terrasses sablonneuses offraient non seulement un sol drainant et stable pour l'implantation temporaire ou répétée des campements, mais elles permettaient aussi un accès direct à la faune aquatique (poissons, oiseaux aquatiques, castor), aux ressources lithiques transportées par les cours d'eau, ainsi qu'aux corridors naturels de circulation que constituaient les rivières.

Les analyses géomorphologiques suggèrent que le plateau supérieur, situé entre 20 et 22 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer et longeant le boulevard Henri-Bourassa, présente un potentiel plus élevé en raison de sa stabilité relative et de sa proximité avec des sources d'eau permanentes. En revanche, les terrasses inférieures, caractérisées par d'anciens méandres et des zones potentiellement marécageuses, sont considérées comme moins propices à l'occupation prolongée en raison de risques accrus d'inondation et de sols instables. En l'absence de données précises sur la stratigraphie locale, il est recommandé de considérer cette aire comme ayant un potentiel archéologique élevé, en particulier

sur les terrasses supérieures et les portions les moins perturbées par l'activité humaine moderne (Grondin et Gates St-Pierre, 2008).

Il convient toutefois de préciser que cette évaluation concerne exclusivement le potentiel terrestre du secteur. Le potentiel subaquatique et intertidal de la zone est, quant à lui, jugé plutôt faible en raison de l'érosion, des courants et des conditions hydrodynamiques défavorables à la conservation des vestiges. Cela dit, la possibilité de découvertes fortuites d'artefacts lithiques, de céramiques ou même de vestiges d'embarcations en bois, comme des canots, ou des activités de pêche ne peut être totalement écartée si les conditions de conservation locales s'avéraient favorables. Seules une inspection ciblée et des méthodes de télédétection adaptées pourraient toutefois infirmer ou confirmer la présence de tels vestiges.

7.2 Potentiel eurocanadien

Historiquement, les rives de la rivière des Prairies ont été intensivement exploitées par les populations eurocanadiennes dès le XVII^e siècle. Le secteur du Sault-au-Récollet a notamment été un site stratégique pour les activités industrielles et meunières. Le site du Fort-Lorette, l'église de la Visitation, ainsi que les vestiges des anciens moulins témoignent de cette période de développement. Des éléments comme les quais, les barrages et les infrastructures de soutènement, ainsi que les fondations des structures industrielles, sont autant de traces matérielles susceptibles d'être encore présentes dans cette zone.

La proximité des axes de transport et des installations industrielles historiques renforce ce potentiel, notamment dans les secteurs du parc Louis-Hébert et Ignace-Bourget, où les sols ont été remaniés pour les besoins des infrastructures modernes. Toutefois la qualité du potentiel reste variable en fonction de l'envergure ou non des perturbations modernes.

Les rives de la zone à l'étude sont divisées en trois zones distinctes : le secteur de l'église de La Visitation, le secteur de la résidence Ignace-Bourget puis celle du parc Louis Hébert ce qui permet d'aborder le potentiel archéologie selon cette déclinaison. Bien que la rive de la zone à l'étude ne soit plus dans son état naturel depuis le début du XX^e siècle, sa configuration originelle est documentée par diverses sources antérieures à l'installation du barrage et du mur de soutènement en 1928. Faiblement surélevée, la rive présente un dénivelé peu marqué, malgré la présence par endroits d'un petit talus plus escarpé (Figure 12; Figure 13).

7.2.1 Le secteur de l'église de la Visitation et du fort Lorette

Le secteur de l'église de la Visitation se situe aux abords de la digue Simon-Sicard. Avant la construction de ce dernier, la rive apparaît comme étant peu escarpée et sans structure notable (Figure 14). La construction de la digue et du mur de soutènement entraîne cependant de nombreuses modifications. La construction de la digue est peu documentée, ce qui rend difficile l'évaluation de son impact, mais une photographie témoigne de l'installation de caissons ainsi que d'un rail entre l'île de la Visitation et Montréal (Figure 16).

Ces caissons sont ensuite intégrés dans des structures de rails situées de part et d'autre de la base de béton de la digue et permettent d'assécher le sol durant la construction (Figure 15). Le rail s'étend ensuite sur la rive et devait permettre le transport de matériel et rendre possible, en partie, la construction du mur de soutènement (Figure 17; Figure 18). Comme le montre l'étude de potentiel d'Archéotec, ce sillon, de largeur et de profondeur variables, a entamé les sols de la rive en plusieurs endroits (Archéotec, 2018 : 68). Cette tranchée servira également à l'installation d'un système d'égouts. À certains endroits, il semblerait également que le mur de béton ait été érigé directement près de l'eau, possiblement lorsque la rive était plus escarpée (Figure 19).

Si des aménagements étaient présents sur la rive à ce moment, ils ont vraisemblablement été entièrement détruits. Il n'en reste pas moins que les structures de rails peuvent être encore présentes sous l'eau, car rien n'indique leur retrait au cours de la construction (Figure 20). Une zone de 10 mètres depuis la digue elle-même puis le mur de béton qui s'étend dans le secteur pourrait receler des témoins de cette construction du début du XX^e siècle. Une étude approfondie des archives d'Hydro-Québec pourrait permettre d'approfondir cette évaluation du potentiel de la zone. Une surveillance archéologique ciblée pourrait toutefois être justifiée si des travaux devaient intervenir dans la zone des 10 mètres en avant de la digue et du mur de béton, afin de confirmer la présence éventuelle de ces vestiges, d'en évaluer l'état de conservation et de procéder à leur enregistrement avant toute perturbation. En dehors de ce contexte précis, la tenue d'une surveillance ne semble pas nécessaire.



Figure 12 - Extrait d'un négatif de la maison de campagne de M. Gurd, Sault-au-Récollet en 1886 sur laquelle on aperçoit la berge en arrière-plan près du pensionnat des Sœurs de la Miséricorde (Musée McCord II-81030).



Figure 13 - Rive de la rivière des Prairies au Sault-au-Récollet en 1902-1903 (Musée McCord MP0-1985.31.57).



Figure 14 - Extrait d'une photographie (figure 2) prise depuis l'île de la Visitation sur les lieux de la construction du barrage Simon-Sicard. Aucune structure ne semble présente sur la rive (HQ F09-701245-77).



Figure 15 - La construction de la digue Simon-Sicard (HQ F09-700759-04).

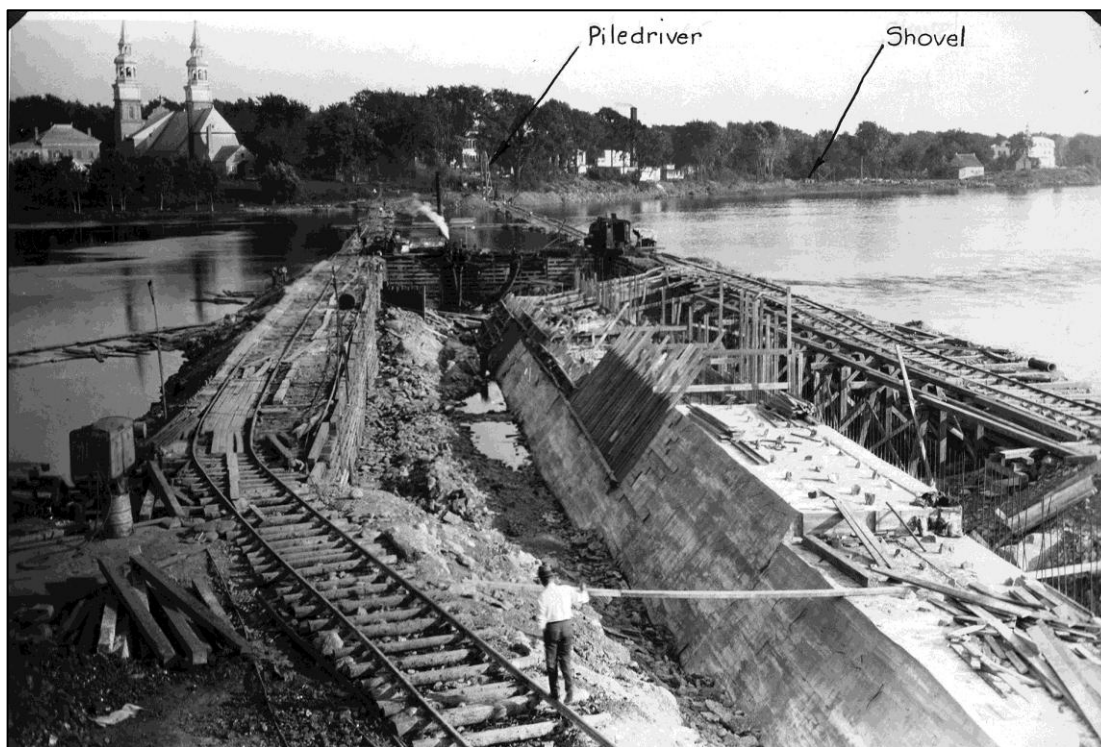


Figure 16 - Construction plus avancée de la digue Simon-Sicard. Les caissons semblent avoir servi à la construction du rail sur la droite qui s'étendra ensuite sur la rive (HQ F09-701245-55-295).



Figure 17 - Installation d'un rail sur la rive qui se rend jusqu'à la digue Simon Sicard. La structure permet également la construction du mur de soutènement. À l'arrière-plan, on aperçoit le pensionnat des sœurs de la Miséricorde (HQ F09-701425-55-318).



Figure 18 - Érection du mur de béton directement sur la rive sans creusement de sillon ou d'installation d'un système de rails près du pensionnat des Sœurs de la Miséricorde et de la maison Saint-Janvier (HQ F09-701245-2).



Figure 19 - Creusement du sillon pour la construction du mur de soutènement et le système d'égout près de la rive et à partir de la terre (HQ F09-701245-9).



Figure 20 - Avancement des travaux de la digue Simon-Sicard. On voit au pied de la structure les enrochements et la présence des rails. La hausse du niveau de l'eau (3-4m) suite à la construction du barrage aurait couvert l'ensemble des aménagements (F09-701245-3).

7.2.2 *Le secteur de la résidence Ignace-Bourget*

La rive dans le secteur de la résidence Ignace-Bourget, bien que plus éloignée de la digue Simon-Sicard que le secteur précédent, a connu des aménagements semblables avec l'installation du mur de béton et des structures de rails. Ces dernières s'étendent au moins jusqu'au niveau de la maison Saint-Janvier et du pensionnat des Sœurs de la Miséricorde alors que le mur de béton s'étend au moins jusqu'au secteur de l'école Sophie-Barat en dehors de la zone à l'étude. Une surveillance archéologique des travaux sera à envisager dans le cas de travaux pouvant affecter les sols marins, mais aucun inventaire archéologique préventif ne serait nécessaire.

Il est toutefois reconnu que la turbidité de l'eau de manière générale limite grandement la visibilité et rend difficile une surveillance subaquatique en parallèle aux travaux. Dès lors, seules des découvertes fortuites d'exception, telles qu'une épave bien conservée ou des vestiges autochtones significatifs, pourraient justifier la mise en place de mesures spéciales, incluant l'usage d'instruments de détection (sonar, magnétomètre) et d'une barge pour assurer la documentation, la protection et, au besoin, la récupération des éléments concernés.

7.2.3 *Le secteur du parc Louis Hébert*

Le secteur du parc Louis Hébert a connu les mêmes aménagements avec l'installation d'un mur de béton, mais l'extension de la structure de rails jusqu'à cet endroit n'a pas été confirmée ou infirmée. Cependant, comme le démontrent plusieurs photographies anciennes, un sillon n'a pas été creusé sur l'ensemble de la rive alors que le mur de béton a été construit sans entraîner la destruction de plusieurs mètres de rives. Des traces d'occupation peuvent avoir été préservées à ces emplacements alors que des petits quais, des structures de pêches et des aménagements récréatifs ont été érigés à différents endroits sur la rive à travers le temps. Une surveillance archéologique des travaux sera à envisager dans le cas de travaux pouvant affecter les sols marins, mais aucun inventaire archéologique préventif ne serait nécessaire.

Il est toutefois difficile de préciser avec exactitude l'emplacement de ces aménagements historiques en raison de la rareté des photographies anciennes et de l'absence de séries aériennes détaillées pour les périodes antérieures. Les occupations et usages entre le XVII^e et le XIX^e siècle semblent avoir impliqué des infrastructures en bois, périssables et fréquemment reconstruites, ce qui limite aujourd'hui les possibilités de repérage. Cette incertitude renforce l'importance de recourir à des méthodes de télédétection à très haute résolution, afin d'identifier d'éventuelles anomalies ou vestiges enfouis malgré le manque de documentation historique.

De plus, comme l'indiquent les données disponibles, le mur de béton a été érigé directement dans le lit de la rivière et des remblais ont été ajoutés pour combler l'espace entre l'ancienne berge et l'ouvrage. Dans ce contexte, s'il existait des quais ou d'autres aménagements de berge, ceux-ci se retrouveraient théoriquement sous les remblais terrestres plutôt que dans la partie subaquatique. Cette situation est observée tant dans le secteur de la résidence Ignace-Bourget que dans celui de Berthiaume-du-Tremblay, ce qui oriente l'attention vers les zones remblayées comme lieux plus susceptibles de receler des témoins matériels.

7.3 Potentiel subaquatique

Les portions littorales et subaquatiques de la zone d'étude, situées en aval du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, présentent un potentiel archéologique faible ou moyen qu'il reste à confirmer (Figure 23).

Des photographies aériennes historiques ont été consultées et intégrées dans la présente analyse afin d'évaluer le potentiel archéologique des secteurs étudiés (voir Figures 4, 7 et 8). Ces sources visuelles permettent, dans certains cas, d'identifier la présence d'aménagements bâtis ou, au contraire, de confirmer l'absence de structures connues dans des périodes données. Toutefois, leur résolution ainsi que la couverture temporelle demeurent limitées, de sorte que de petites infrastructures légères ou éphémères, comme des quais en bois ou des installations de pêche, ne peuvent être détectées de manière systématique (Figures 21 et 22).

Les relevés bathymétriques effectués ont révélé plusieurs anomalies acoustiques et perturbations sédimentaires non cartographiées, dont certaines pourraient être interprétées comme des vestiges anthropiques immergés ou des artefacts isolés. Cependant, ces anomalies pourraient également résulter de processus naturels, comme des accumulations de débris organiques ou des irrégularités géologiques. La présence de végétation aquatique dense et de bulles de méthane, souvent associées à des sédiments organiques en décomposition, complique cette interprétation et suggère la nécessité d'examen complémentaires par des méthodes à plus haute résolution, telles que le sonar à balayage latéral, la magnétométrie, le profileur à sédiments et/ou la photogrammétrie sous-marine, afin de mieux différencier les formations naturelles des vestiges culturels. Il est également suggéré de reprendre une bathymétrie à l'aide d'un sondeur multifaisceaux à plus haute fréquence, à la fois pour faire un suivi des dynamiques du secteur et pour obtenir des images à très haute résolution permettant un meilleur croisement de données entre les différents instruments et méthodes utilisées.



Figure 21-Photographie aérienne de la zone à l'étude vers 1947 (VM97-3_7P23-43)



Figure 22- Photographie aérienne de la zone à l'étude vers 1947 dans le secteur Sophie-Barat (VM97-3_7P23-152)

Compte tenu de l'histoire industrielle de cette région et de l'intensité des activités humaines observées avant la mission du Fort-Lorette, il est plausible que des structures submergées, comme des quais, des fondations de moulins ou même des embarcations abandonnées, soient encore présentes. Toutefois, la complexité du milieu subaquatique et les perturbations sédimentaires récentes rendent leur identification préliminaire incertaine sans des analyses plus poussées et une exploration directe par des archéologues subaquatiques ou des véhicules sous-marins télécommandés (ROV).

Des secteurs sensibles ont déjà été ciblés dans le cadre de la présente étude. La première étape envisagée consisterait à réaliser une inspection visuelle détaillée des berges, combinée à une campagne de télédétection à haute résolution (par sonar latéral ou photogrammétrie, selon les conditions locales). Cette approche graduelle permettrait d'obtenir un premier portrait fiable, rapide et peu coûteux, avant de recourir, si nécessaire, à des investigations subaquatiques plus lourdes. D'autres outils non-invasifs pourraient également être mobilisés, comme le géoradar adapté aux berges, afin de préciser les anomalies détectées et d'orienter efficacement d'éventuelles interventions archéologiques ciblées.

Ces éléments méthodologiques seront repris et discutés de manière synthétique dans la conclusion afin de clarifier les orientations proposées.



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Figure 23- Localisation des zones à potentiel archéologique aquatique

8. Conclusion et recommandations

L'évaluation du potentiel archéologique du secteur étudié le long de la rivière des Prairies révèle une richesse patrimoniale diversifiée, couvrant des périodes d'occupations autochtones anciennes, des occupations autochtones et eurocanadiennes historiques et des vestiges subaquatiques potentiels. La présence de sites tels que BjFj-85 atteste d'une occupation humaine continue depuis l'Archaïque supérieur jusqu'au Sylvicole supérieur, profitant des avantages géographiques offerts par les rapides du Sault-au-Récollet et les plateaux surélevés à proximité des sources d'eau permanentes. Enfin, les relevés bathymétriques récents suggèrent la présence possible de vestiges submergés, bien que leur identification précise reste à confirmer.

Pour confirmer l'absence de vestiges dans la zone impactée par les travaux ou pour maximiser les chances de découverte et de préservation des vestiges potentiels, les recommandations suivantes sont donc proposées :

Recherches en archives

- Compléter si possible les recherches dans les archives d'Hydro-Québec afin de terminer le dépouillement des documents, dont des photographies aériennes permettant de documenter la construction de la digue Simon-Picard et l'étendue des infrastructures mises en place.

Relevés géophysiques et inventaire visuel subaquatique ciblé :

- Réaliser des levés complémentaires de télédétection (sonar multifaisceaux, sonar à balayage latéral et/ou magnétométrie) afin d'affiner la détection des anomalies acoustiques et sédimentaires déjà identifiées.
- Procéder à des inspections sous-marines directes (plongeurs ou véhicules télécommandés – ROV) uniquement dans les secteurs où la télédétection aura mis en évidence des anomalies significatives, afin d'en valider la nature anthropique ou naturelle.
- Recourir, selon les conditions de turbidité, à des techniques d'imagerie subaquatique (photogrammétrie ou vidéo haute résolution) pour documenter les anomalies de manière fine et pérenne.
- Compléter au besoin par des méthodes non-invasives adaptées aux berges (géoradar, sondages bathymétriques ciblés) pour caractériser la stratigraphie des dépôts et repérer d'éventuels vestiges enfouis.

- Ces interventions spécialisées ne devraient être envisagées que si la télédétection préalable fournit des résultats probants et positifs, permettant de concentrer les efforts sur les secteurs à fort potentiel.

Caractérisation des sites terrestres :

- Une surveillance archéologique pourrait être envisagée uniquement si des travaux terrestres venaient à être réalisés dans le futur, notamment sur les terrasses supérieures le long du boulevard Henri-Bourassa, considérées comme plus favorables à l'occupation paléohistorique en raison de leur stabilité et de leur proximité avec des ressources aquatiques permanentes. Toutefois, il est important de préciser que de nombreux travaux d'excavation ont déjà eu lieu par le passé dans la servitude d'Hydro-Québec, immédiatement derrière le mur de soutènement, de sorte qu'il ne subsiste probablement plus de sols intacts dans un corridor d'environ 6 à 7 m de largeur. Dans ce contexte, la surveillance archéologique ne serait justifiée que dans le cas exceptionnel de nouvelles interventions affectant des secteurs non encore perturbés, ou à proximité immédiate des anciens sites industriels identifiés (Fort-Lorette, église de la Visitation), afin de documenter d'éventuelles fondations, quais ou autres structures associées.

Ces recommandations visent à encadrer de manière progressive, méthodique et rigoureuse l'évaluation du potentiel archéologique maritime et subaquatique du secteur. Elles ont pour objectif d'assurer une documentation fiable, de cibler efficacement les interventions et de favoriser, le cas échéant, la protection des ressources culturelles submergées ou terrestres qui pourraient encore y être préservées.

Archives consultées

- Cartothèque – Université du Québec à Montréal
- Musée McCord – Archives en ligne
- BAnQ Numérique

Bibliographie

- Archéobec. 1996. *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval*. Ville de Laval et ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Archéobec. 1997. *Étude archéologique de l'île Darling, rivière des Mille-Îles*. Rapport produit pour la Ville de Laval.
- Archéotec. 2008. *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat. Étude du potentiel archéologique*. Rapport présenté à la Commission scolaire de Montréal, Montréal.
- Archéotec. 2012. *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat. Interventions archéologiques 2011*. Rapport présenté à la Commission scolaire de Montréal, Montréal.
- Archéotec. 2018. *Aménagement de la Rivière-des-Prairies : Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard. Étude de potentiel archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec.
- Arkéos. 1990. *Études archéologiques et patrimoine bâti. Parc régional de la Rivière-des-Prairies*. Communauté urbaine de Montréal et Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Arkéos. 1996. *Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Rapport. Ministère de la Culture et des Communications et Fabrique de la Paroisse de la Visitation.
- Arkéos. 1999a. *Prolongement du réseau de gazoduc FG/YL vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques. Volume 2a : Fouille au site BkFj-8 (Lachenaie)*. Urgel Delisle & Associés Inc.
- Arkéos. 1999b. *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques. Volume 2b : Fouille au site BkFi-34 (rue Notre-Dame, Montréal)*. Urgel Delisle & Associés Inc.
- Arkéos. 2018. *Inventaire archéologique du site BjFj-184, 12 375, rue du Fort-Lorette, Montréal*. Rapport présenté à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Arkéos. 2019. *Inventaire archéologique complémentaire du site BjFj-184, 12 375, rue du Fort-Lorette, Montréal*. Rapport présenté à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Balac, A.-M., C. Roy et R. Tremblay. 2019 *TERRE - L'empreinte humaine-Archéologie du Québec*. Les Éditions de l'Homme, Montréal.

- Benmouyal, J. 1987. *Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire-Québec*. Direction générale du patrimoine, Direction de l'Est du Québec, Ministère des Affaires culturelles, coll. « Dossiers » 63.
- Benoît, M. et Gratton, R. 1991. *Le chemin du bord de l'eau. Le patrimoine de Montréal Quartiers Ahuntsic et Saraguay*. Montréal, QC : CIDEM Communications.
- Brossard, J.-G. et Brochu, G. 1987. *Surveillance archéologique lors des travaux d'enfouissement de la Commission des Services Électriques de Montréal (C.S.E.)*. Rapport présenté à la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal.
- Burke, A. 2002. « L'utilisation du chert Munsungun par les groupes paléindiens » . *Archéologiques*, 16 : 45-60.
- Chapdelaine, C. 2002. *Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : l'école de fouilles d'août 2002*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.
- Chapdelaine, C. 2003. *Le Méganticois : la vingt-cinquième École de fouilles, juillet-août 2003*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications
- Chapdelaine, C. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic: Découverte des premières pointes à cannelure au Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(1) : 3-20.
- Chapdelaine, C. 2006. Le site Cliche-Rancourt et le Palé Indien ancien au Méganticois. Communication présentée au XXV^e colloque annuel de l'Association des Archéologues du Québec.
- Chapdelaine, C. 2007. « Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne » . *Paléo-Québec* 32. *Recherches amérindiennes au Québec*. Montréal.
- Chapdelaine, C. 2012. « Nouvelles données sur le site Cliche-Rancourt ». *Archéologiques*, 24 : 35-50.
- Chapdelaine, C. 2020. « Les sites Kruger 2 et 3 : une occupation paléindienne récente à Brompton », *Archéologiques*, 26 : 275-290.
- Clark, T. H. 1972. *Rapport géologique de la région de Montréal*. Ministère des Richesses naturelles du Québec.
- Dagenais, M. 2011. *Montréal et l'Eau. Une histoire environnementale*. Éditions du Boréal. Montréal.
- Desgagné, G. 2017. *Le Fort Lorette à Tiohtià:ke - Montréal : Un récit des Kanien'kehà:ka (Mohawks)*. Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville.
- Dionne, J.-C. 2001. « La mer de Champlain et l'évolution postglaciaire du Saint-Laurent ». *Géographie physique et Quaternaire*, 55(2), 123-133.
- Dumais, P., et Rousseau, M. 2002. « De limon et de sable : Une occupation paléindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata », dans *Recherches Amérindiennes au Québec* 32(3) : 55-75.
- Englobe Corp. 2021. *Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard – Relevés bathymétriques et topographiques. Rapport de terrain – travaux du 19 au 21 mai 2021*.

Version préliminaire. Rapport préparé pour Hydro-Québec, projet n° 16-P0018839.002-2008-EN-R-0100-0A.

- Ethnoscop. 1988. *Projet d'un chemin d'accès au barrage Walker, Sault-au-Récollet : inventaire archéologique (site BjFj-28)*. Hydro-Québec, Région Maisonneuve.
- Ethnoscop. 2018. *Fouilles archéologiques au site Dawson, Montréal*. Rapport produit pour la Ville de Montréal.
- Fougères, D. et V. Shaffer. 2012. « Un île sans partage : la domination de Montréal à l'ère d'une nouvelle dynamique insulaire » dans Dany Fougère (Ed.). *Histoire de Montréal et de sa région. Des Origines à 1930*. Presses de l'Université Laval.
- Gabriel-Doxtater, B. et Van Den Hende, A. K. 2010. *À l'orée des bois. Une anthologie de l'histoire du peuple de Kanehsatà:ke. Kanehsatà:ke*, Centre culturel et de langue Tsi Ronterihwanònhnha ne Kanien'kéha.
- Gagné, M. 2002. *Inventaire archéologique de la M.R.C. de L'Assomption et fouille du site Bélanger-Forest (BkFi-1)*. M.R.C. de L'Assomption.
- Garneau, V. 2012. *À la recherche du Fort-Lorette. Les origines du Sault-au-Récollet*. Montréal, QC : Cité historia, musée du Sault-au-Récollet. Document inédit.
- Gaumond, M. 1976. *Sault-au-Récollet, Rapport de voyage, 30 août 1976*. Centre de documentation en archéologie, Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Gaumond, M. 1963. *Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus, les 26, 27 et 28 août 1963 (site BkFj-2)*. Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Gaumond, M. (s. d.). *Fort Lorette, Sault-au-Récollet, Documents historiques pour le site BjFj-9*. Centre de documentation en archéologie, Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Géophysique GPR International Inc. 2018a. *Modèle numérique d'élévation – Secteur Sophie-Barat (18-12-276-00)*. Rapport GPR18-01067 préparé pour Roxboro Excavation Inc., décembre 2018.
- Géophysique GPR International Inc. 2018b. *Modèle numérique d'élévation – Secteur Berthiaume (18-12-277-00)*. Rapport GPR18-01067 préparé pour Roxboro Excavation Inc., décembre 2018.
- Géophysique GPR International Inc. 2018c. *Modèle numérique d'élévation – Secteur Miséricorde (18-12-278-00)*. Rapport GPR18-01067 préparé pour Roxboro Excavation Inc., décembre 2018.
- Gogo, P. 1961. *Thompson Island, Its Significance to Early Man in Eastern Ontario. Archaeological Survey of Canada Archives*, Musée National de l'Homme, Ottawa, Canada. 6 p.
- Graillon, E. 1998. « Le site de la Plage Duquette : une occupation archaïque au lac Mégantic. » *Archéologiques*, 16 : 25-40.
- Graillon, E., et Chapdelaine, C. 2017. *Intervention archéologique sur le site paléoindien Kruger 2 (BiEx-23) de Brompton, été 2016*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Grondin F. et Gates-Saint-Pierre, C. 2008. *Potentiel archéologique du secteur du fort Lorette, site du patrimoine du Sault-au-Récollet à Montréal (BjFj-9, BjFj-85) Bilan et réflexion*. Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

- Grondin, F. et Gates-Saint-Pierre, C. 2009. *Église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie du Sault-au-Récollet, Montréal. Projet de restauration des contreforts et fondations. Inventaire archéologique 2008 (site BjFj-85)*. Rapport présenté à la Fabrique de la paroisse de La Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie.
- Hébert, B. 1987. *Expertise archéologique : berge du parc Couvrette, parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berge aux Quatre Vents et du Grand Brochet*. Ministère des Affaires culturelles du Québec et Ville de Laval.
- Hydro-Québec. 2024. Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard. Étude d'impact sur l'environnement Volume 1 : Rapport.
- ISAQ. Inventaire des sites archéologiques du Québec. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Kenyon, W.A. 1959. Archaeological Investigations in the Cornwall Area. Ontario. *Archaeology*, 12 : 5-20.
- Keyser, J. H. 1965. La Géologie de Montréal. ISSMGE. Retrieved from https://www.issmge.org/uploads/publications/1/39/1965_03_0004.pdf
- Kirjan, C. 1976. Rapport concernant les sondages exécutés à Sault-au-Récollet, 20-24 septembre 1976. Centre de documentation en archéologie, ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Laliberté, M. 2011a. *Inventaire archéologique (2009) -Autoroute 50- Tronçon entre la montée Boucher et un kilomètre à l'ouest du chemin Faillon (km 9 +241 à 15 +660), Grenville-sur-la-Rouge*.
- Laliberté, M. 2011b. Fouille archéologique du site BjFq-2 (2009) -Autoroute 50- Tronçon entre le kilomètre 18 +240 et le kilomètre 19+000, à Grenville-sur-la-Rouge (Secteur de Calumet), Grenville-sur-la-Rouge.
- Lamarche, M. 2011. Hydrogéologie et géomorphologie de la région de Québec. Thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Loewen, B. 2019. « Montréal de l'Archaique au Sylvicole supérieur. Les pointes de projectile d'un lieu stratégique », dans *Archéologiques* 32 : 14-52.
- Marois, R. 1987. « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* XVII (1-2): 7-35.
- Pintal, J.-Y. 2004. *Identification des sites archéologiques sur le territoire de la Ville de Lévis. Automne 2004*. Ville de Lévis.
- Pintal, J.-Y. 2012. « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of Strait of Québec », dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast* édité par C. Chapdelaine *et al.*, Texas A&M University Press : 218-236.
- Prévost, R. 1997. « Le Gros-Sault de la rivière des Prairies », dans *Histoire Québec*, 3(1) : 35-38
- Wright, J.V. 1994. The Archaeology of the Eastern Woodlands. National Museum of Canada Bulletin 230.
- Wright, J.V. 1995. *A History of the Native people of Canada. Volume 1 (10,000 to 1,000 BC)*, Collection Mercure, no 152, Musée canadien des civilisations. Gatineau, Québec.